

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 1999

PERSPECTIVES

Ottawa devrait s'expliquer

De passage à Montréal vendredi dernier, le ministre fédéral des Transports, David Collenette, donnait l'impression d'être celui qu'on lâchait en pâture. D'être le personnage politique qui sera sacrifié si l'aventure Onex devient un borbier pour le gouvernement libéral.

L'impensable a été dessiné. Ottawa maintient le cap: Canadien ne doit pas tomber. À la lumière des nombreuses informations dévoilées depuis le dépôt de l'offre d'Onex, le 24 août, tout indique désormais que le gouvernement libéral a accepté de s'engager encore davantage dans son appui à Canadien en allant, cette fois, jusqu'à sacrifier Air Canada dans une opération de sauvetage maquillée sous le thème de la restructuration. Et, par la même occasion, de sacrifier la propriété canadienne de l'industrie de l'aviation au pays.

Jamais Gerald Schwartz, président du conseil d'Onex et proche du Parti libéral, aurait engagé tant de frais et élaboré un scénario d'acquisition impliquant Air Canada si l'en-



Gérard Bérubé

treprise n'avait pas reçu une quelconque assurance que la règle empêchant quiconque de détenir 10 % ou plus des droits de vote du transporteur serait retirée.

Gerald Schwartz a annoncé publiquement son offre le 24 août, soit 11 jours après que le gouvernement libéral eut, par un décret du gouverneur en conseil, accordé une période de 90 jours au cours de laquelle les parties intéressées pouvaient discuter et échanger de l'information stratégique sans crainte d'enfreindre la Loi sur la concurrence. Le gouvernement libéral a ainsi eu recours à une mesure exceptionnelle, faisant appel à des «perturbations extraordinaires», sans qu'il y ait véritablement urgence.

D'une part, le ministre des Transports était au courant depuis juin du projet d'Onex. Au même titre qu'il a été mis au courant de l'offre d'Air Canada pour l'achat des routes internationales de Canadien. D'autre part, M. Schwartz a déclaré que cela faisait deux mois qu'il discutait de son projet avec le conseil d'administration de Canadien — là où siègent des proches du gouvernement, dont Jean Carle, présenté comme étant le «fils spirituel» de Jean Chrétien — et qu'il avait, au cours de cette période, accumulé des actions d'Air Canada.

De plus, M. Schwartz a été le premier à déclarer qu'il ne laisserait pas Canadien faire faillite. American Airlines a également fait une déclaration similaire. Et le chef des Finances de Canadien, Doug Carty, a tenu à assurer tout le monde. Il s'est inscrit en faux contre les scénarios prévoyant une fin imminente de Canadien en disant que le transporteur aura des liquidités inscrites à son bilan du 31 décembre prochain.

Où était donc l'urgence?

L'offre d'Onex prend fin à l'intérieur de cette période d'impunité. Et dans son prospectus de 120 pages, Onex laisse transparaître, tout au long du document, que l'étape du Bureau de la concurrence n'est qu'une formalité. Au même titre, d'ailleurs, que l'élimination de cette limite de 10 %, qu'Onex rélègue au rang de simple formalité tributaire de son acceptation par les actionnaires d'Air Canada.

Ce qui fait craindre à tous, même au Bureau de la concurrence, que le scénario d'Onex échappera à cette révision en vertu de la Loi sur la concurrence. Le ministre Collenette a même qualifié de «consultatif» le rôle du Bureau de la concurrence dans le dossier de la restructuration de l'industrie de l'aviation.

Pourtant, ce qu'Onex a concocté, c'est une transaction qui placera la «nouvelle Air Canada» sous le contrôle de facto d'American Airlines. Une transaction qui confèrera à l'alliance Oneworld:

- un monopole asiatique, avec 100 % des routes entre le Canada et l'Asie, avec la présence de Cathay Pacific et (bientôt) de Japan Airlines au sein de cette alliance;
- une mainmise sur près des deux tiers du marché transfrontalier entre le Canada et les États-Unis;
- une concentration des vols vers l'Europe (et au delà) par le Royaume-Uni, une route qui retient déjà près de 70 % du marché de l'Atlantique sous l'action de British Airways et d'American Airlines, les deux transporteurs pivots de Oneworld;
- la propriété sur la quasi-totalité des transporteurs régionaux au pays, sur 80 % du marché intérieur en fait, selon que ces transporteurs sont déjà des filiales des compagnies nationales appelées à être fusionnées ou selon qu'ils viennent les alimenter en passagers sur les diverses plaques tournantes. On peut penser, au Québec, à InterCanadien (englobant l'ex-Air Atlantic), qui alimente présentement Canadien et qui se verrait, dans le scénario d'Onex, confronté à un Air Nova (comprénant Air Alliance et Air Ontario) filiale de la «nouvelle Air Canada».

Quant à la fameuse limite de 10 %, c'est le sentiment voulant que le gouvernement libéral ait déjà convenu unilatéralement de son élimination qui a forcé Air Canada à recourir au mécanisme de la pilule empoisonnée. Question de gagner du temps. Cette élimination au profit de l'offre d'Onex ne sera pourtant pas sans créer du ressentiment chez les employés et des préjudices aux partenaires d'Air Canada dans Star Alliance. Eux qui ont formé cette alliance à grands frais, en ayant l'assurance qu'aucun des partenaires ne servirait de cheval de Troie aux concurrents.

Justement pour s'assurer que le transporteur conservera toujours sa propriété canadienne.

ASSURANCES

L'Alternative est impliquée dans un imbroglio financier

La CVMQ enquête

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La nouvelle compagnie d'assurances L'Alternative, dont les produits sont commercialisés par l'ex-entraîneur Jacques Demers, se retrouve impliquée dans un imbroglio financier frappant ses sociétés affiliées, notamment son distributeur, le Groupe AVP. Radio-Canada a annoncé lundi le départ en bloc de la moitié de ses administrateurs, nombre de ces administrateurs démissionnaires n'étant en poste que depuis trois semaines.

Ils ont constaté une série d'irrégularités et n'appréciaient pas l'opacité de la structure de capital, qui pourrait mettre en danger l'investissement effectué par le public investisseur. D'ailleurs, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a intensifié son enquête, déclenchée en 1995.

Dans le reportage de Radio-Canada, le principal actionnaire d'AVP et de L'Alternative, André Charbonneau, a soutenu que l'argent manquait.

Selon une source digne de foi qui a requis l'anonymat, les sommes ainsi amassées auprès des investisseurs, publics et privés, atteindraient les 16 millions. «Le problème n'est pas L'Alternative. La compagnie d'assurances va bien, côté financier, et les avoirs des clients assurés sont protégés, notamment par un coussin de trois millions déposés en fiducie. Mais L'Alternative risque de subir les contrecoups, dans l'opinion publique, des difficultés observées au sein des sociétés affiliées, notamment le distributeur [Groupe AVP]», a précisé cette source.

Selon cet informateur, les administrateurs démissionnaires ont tenté de déceler des irrégularités dans la gestion des sociétés affiliées. Et du côté des dépenses, elles n'étaient pas toujours scrutées à la loupe. De plus, nombre d'investisseurs croyaient détenir une participation directe dans L'Alternative, ce qui n'était pas le cas, leur placement

se retrouvant plutôt juxtaposé à la participation d'autres actionnaires. «Ces sommes ont été obtenues du public investisseur par l'intermédiaire de courtiers. Cet argent ne s'est pas retrouvé dans L'Alternative», a ajouté cette source. Les investisseurs privés recrutés — par opposition au petit investisseur — ne se retrouveraient cependant pas dans cette même situation, leurs avoirs ayant été engagés directement dans la nouvelle compagnie d'assurances.

Les administrateurs démissionnaires auraient tâté fait de déceler des irrégularités dans la gestion des sociétés affiliées. Côté dépenses, elles n'étaient pas toujours scrutées à la loupe.

Au total, plus de 400 investisseurs ont injecté près de 16 millions dans L'Alternative ou ses sociétés affiliées.

À la Commission des valeurs mobilières, le porte-parole Denis Dubé a souligné que ce dossier était sous enquête. Ou, plutôt, que l'enquête se poursuivait. Car le Groupe AVP a été l'objet d'un premier avis d'infraction, en 1995, a expliqué M. Dubé. La CVMQ émettait un avis d'interdiction, AVP et d'autres compagnies affiliées effectuant alors un placement auprès du public investisseur en non-conformité aux règlements de l'organisme.

L'interdiction a été levée en juillet 1995 et une amende de 35 000 \$ pour placement illégal a été imposée. Parallèlement, la CVMQ ordonnait à AVP de rembourser les sommes recueillies, soit 3,9 millions, auprès de 130 actionnaires. Le remboursement des sommes dues s'est fait à un rythme graduel. De la somme, il restait à ce jour 1,2

million à rembourser. AVP a par la suite sollicité de nouveau l'épargne publique. Elle a alors obtenu une dispense de la CVMQ dans ses efforts visant à recueillir, cette fois, six millions auprès d'investisseurs privés. L'investissement moyen portait sur des sommes de 150 000 \$ ou plus par individu. Ces individus étaient considérés comme des investisseurs aguerris, ce qui a justifié l'octroi des dispenses. Cette enveloppe ne serait pas à risque. «On relance notre dossier pour avoir l'heure juste», a ajouté M. Dubé.

Industrielle-Alliance

Le processus de démutualisation est enclenché

LE DEVOIR

L'Industrielle-Alliance a enclenché son processus de démutualisation. Les quelque 700 000 titulaires de contrat d'assurance et de rente pourront se prononcer par vote sur la proposition de transformation du régime de propriété de la compagnie d'assurances. Une assemblée spéciale des titulaires de contrat aura lieu le 8 novembre à Québec.

«À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 24 septembre, L'Industrielle-Alliance expédiera à l'ensemble de ses 694 830 titulaires de contrat admissibles un envoi postal contenant tous les renseignements leur permettant de prendre une décision éclairée sur les choix qui s'offrent à eux, dans le cadre du projet de transformation», a souligné l'institution financière.

Les personnes admissibles aux avantages de la transformation sont celles qui avaient un contrat en vigueur le 30 avril dernier. «S'il est approuvé lors de l'assemblée spéciale, ce projet permettra à L'Industrielle-Alliance d'avoir un meilleur accès aux marchés financiers pour se procurer des fonds nécessaires à son développement», a souligné Yvon Charest, président et chef de l'exploitation, dans son communiqué.

«La transformation sera aussi avantageuse pour les titulaires de contrat admissibles parce qu'elle donnera lieu à l'attribution des actions ordinaires de L'Industrielle-Alliance à près de 700 000 membres de la compagnie. Ils auront alors le choix de conserver ces actions ou de recevoir un montant en argent.»

VOIR PAGE B 1: INDUSTRIELLE-ALLIANCE

Mine de rien

Comment American s'est emparé de l'Amérique latine

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Partenaire «discret» d'Onex dans cette proposition visant une fusion entre Air Canada et Canadien, American Airlines est reconnu pour rêver d'étendre son hégémonie à l'ensemble des Amériques. Déjà numéro deux aux États-Unis, celui dont la façon de faire lui vaut le qualificatif de «prédateur» a tâté fait de s'emparer d'une position dominante sur l'Amérique latine. Mine de rien, il est parvenu à contrôler ou à exercer une mainmise sur 80 % des sièges offerts par les transporteurs américains sur ce grand marché, et 100 % sur l'Amérique centrale, à partir de sa puissante plaque tournante de Miami. Tout en bloquant l'accès aux concurrents par la multiplication des alliances, si ce n'est par des prises de participation stratégiques dans des transporteurs nationaux locaux. Après l'Amérique latine, le Canada?

Si Onex parvient à ses fins, l'alliance Oneworld, bâtie autour d'American Airlines et de British Airways, retiendra 100 % des routes entre le Canada et l'Asie. Elle exercera une mainmise sur près des deux tiers des



ARCHIVES LE DEVOIR

Raymond Bachand

Le Fonds de solidarité connaît un exercice «exceptionnel»

LE DEVOIR

Le Fonds de solidarité a terminé l'exercice 1998 avec un rendement, avant retour d'impôts, de 4,4 %, de même qu'un avoir des actionnaires de plus de trois milliards, alimenté par des entrées de fonds records.

Au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 1999, le rendement du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ s'est chiffré à 4,4 %. Ce chiffre ne tient évidemment pas compte des crédits d'impôts associés à l'achat de ces parts, qui peuvent atteindre 80 % des sommes investies si combinées à un REER. Le fonds a tenu à souligner, «à des fins comparatives uniquement, que, malgré les soubresauts qu'auront connus les marchés boursiers à l'été 1998, le fonds aura néanmoins obtenu un rendement supérieur au taux moyen de rendement accusé dans le marché des fonds d'investissement équilibrés canadiens, qui atteignait pour sa part 1,2 % au cours de la même période».

La valeur de l'action du fonds atteignait donc 22,59 \$ au 30 juin dernier, contre 21,72 \$ un an plus tôt.

L'institution a qualifié son exercice financier d'exceptionnel. Les entrées ont totalisé 481 millions, ce qui constitue un nouveau record. Et l'actif net a connu une hausse de 19 %, pour se chiffrer à 3,12 milliards. Les investissements du fonds dans les PME québécoises ont atteint, durant l'exercice terminé le 30 juin dernier, une valeur de près de 600 millions, en hausse de 29 %, pour totaliser près de 2,24 milliards. L'institution rappelle que depuis sa création en 1983, elle aura contribué à la création, au maintien et à la sauvegarde d'un total cumulé de 78 525 emplois au Québec. «De ce nombre, 42 338 sont des emplois directs, 20 060 sont des emplois indirects, 5 915 sont des emplois induits, et, finalement, 212 emplois sont issus des investissements effectués hors Québec».

Pour le p.-d.g. Raymond Bachand, «ce dynamisme du Fonds de solidarité de la FTQ fait qu'aujourd'hui, après 16 ans d'existence, son expertise et la qualité des projets auxquels il est associé en font un leader économique incontournable. La valeur de notre portefeuille d'investissements créateurs d'emplois, établie à quelque 2,34 milliards, en témoigne éloquentement. Or, même si le bénéfice net du Fonds de solidarité a fléchi par rapport à l'an dernier, l'avoir des actionnaires a quant à lui augmenté de manière substantielle, se chiffrant maintenant à près de 3,12 milliards».

Le bénéfice net du fonds s'est établi à 120,7 millions en 1998-99, contre 184,8 millions au cours de l'exercice précédent.

VOIR PAGE B 1: AMÉRIQUE LATINE



ARCHIVES LE DEVOIR

Cahier spécial

publié le samedi 25 septembre 1999

Journées de la culture

Date de tombée: le vendredi 17 septembre 1999

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

AMÉRIQUE LATINE

SUITE DE LA PAGE B 1

Le concurrent le plus proche sur ce marché est United Airlines, avec 21 % des sièges (26 % à partir de Miami).

Cette offensive latino-américaine a été menée sous le coup d'une multiplication des alliances, voire d'une prise de participation minoritaire dans les transporteurs locaux, notamment Aerolineas Argentinas. Ces liens ou prises de participation couvrent le Chili, l'Argentine, le Mexique, la Colombie, le Guatemala, les Antilles, Trinidad et Tobago, le Panama, le Costa Rica, le Nicaragua, le Salvador, le Honduras, le Brésil et le Paraguay. On reproche à American Airlines de collectionner ces alliances avec les principaux transporteurs sud-américains afin, d'une part, d'étendre son rayonnement et, d'autre part, d'empêcher un transporteur américain de s'y déployer et d'offrir une alternative concurrentielle.

Pour le partenaire, ce lien avec American Airlines procure un accès au marché intérieur des États-Unis, par le jeu des codes partagés. Il en résulte cependant un transfert de revenus entre American Airlines et ses alliés. Un transfert qui se veut, toutefois, inférieur, aux pertes de revenus que subirait American Airlines si la concurrence s'y développait. Un transfert qui, également, prend la forme d'une « prime de monopole », plusieurs des alliances ainsi accumulées n'étant pas toujours nécessaires à American Airlines, qui y

Il existe, entre American Airlines et ses alliés, un transfert de revenus qui, prend la forme d'une « prime de monopole »

voit une façon de fermer la porte sur le nez ses concurrents des États-Unis.

Toujours selon des documents dissidents soumis au Département américain des Transports, la position dominante que retient American Airlines sur l'Amérique latine exerce, à elle seule, un pouvoir d'attraction auprès des transporteurs locaux, qui préfèrent ainsi partager des bénéfices plus grands d'un monopole que des revenus moindres pouvant provenir d'une alliance avec un joueur plus marginal sur ce marché, tels United Airlines, Delta ou Continental.

Dans une nouvelle contestation déposée en mai dernier devant le Département américain du Transport, United Airlines va plus loin en soutenant que la façon de faire d'American Airlines, qui consiste à multiplier les alliances afin d'accroître sa domination tout en entravant le déve-

loppement de la concurrence, s'est traduite par une forte augmentation des prix sur nombre de routes latino-américaines. Entre juin 1998 et juin 1999, les prix ont augmenté de 158 % sur la route Miami-San Jose, de 138 % sur Miami-Guatemala City, de 118 % sur Miami-Panama City et de 213 % sur Miami-San Salvador. Au cours de cette période, les tarifs ont progressé de 22 % sur la route Miami-Belize, et de 39 % sur la liaison Miami-Managua.

Air Canada

La Caisse de dépôt examine l'offre hostile d'Onex

Les pilotes veulent voir les livres comptables

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec (Reuters) — La Caisse de dépôt et placement du Québec a indiqué hier ne pas avoir encore pris de décision concernant l'offre hostile qu'a déposée le conglomérat Onex Corp. pour acquérir la société Air Canada.

Jean-Claude Scraire, président et chef de la direction de la Caisse — qui détient 5,6 % des actions ordinaires du plus grand transporteur aérien au Canada et 20 % de ses actions de classe A sans droit de vote —, a dit que la Caisse n'avait pas encore décidé de la pertinence d'appuyer ou non l'offre d'Onex ou toute autre offre qui pourrait faire surface. « Nous sommes vraiment encore à une étape d'étude, d'analyse du dossier, a indiqué M. Scraire à des journalistes après un discours. Nous n'avons aucune préférence à ce stade. Nous tenons pour acquis que la situation évoluera, qu'il s'agisse d'une amélioration de l'offre d'Onex ou une contre-offre, et c'est pourquoi nous ne prenons pas position. »

M. Scraire a dit que la Caisse analysait les implications financières de l'offre d'Onex. Elle examine également l'impact potentiel qu'une telle fusion aurait sur la clientèle canadienne des transporteurs ainsi que sur les employés. « Nous devons regarder les chiffres en regard des capacités de la nouvelle société telle que présentée par le projet d'Onex et voir les possibles offres alternatives. » Il a ajouté que la lourde dette que traînerait la future entité aérienne devait aussi être analysée.

Il a laissé entendre que l'une des bonnes choses quant à l'offre d'Onex était que la Caisse demeurerait « un actionnaire très significatif ».

Jean-Claude Scraire a confirmé que le récent achat d'actions d'Air Canada par la Caisse visait à consolider sa « position significative » afin d'être mieux disposée pour tenir des discussions avec Onex ou quiconque déposerait une offre. « Nous avons en effet acheté des actions à un prix supérieur à l'offre, et ceci valorise l'ensemble des actions. »

Vendredi dernier, la Caisse a indiqué avoir fait l'acquisition de 909 450 actions ordinaires d'Air Canada au prix moyen de 10,89 \$ pièce, portant le total de la participation de la Caisse à 6,8 millions d'actions ordinaires (avec droit de vote), ou 5,6 % des actions en circulation de cette catégorie. La Caisse détient également 13,5 millions d'actions de classe A sans droit de vote, ou 19,9 % des actions en circulation de cette catégorie. De plus, dans le cadre de stratégies de vente à découvert, la Caisse a jusqu'à maintenant emprunté 6,1 millions d'actions ordinaires.

Scraire a aussi dit que le gouvernement canadien devrait cesser de subventionner les transporteurs aériens ou de les laisser survivre artificiellement par l'entremise de réglementations. « Il est temps de laisser les forces du marché entrer en jeu. »

Dans la foulée, les pilotes d'Air Canada ont indiqué hier avoir demandé l'accès aux données financières détaillées de leur employeur afin de décider s'ils participeraient à une offre de rachat de l'entreprise par les salariés ou la direction visant à contrer l'offre d'achat publique du conglomérat Onex Corp.

Jean-Marc Bélanger, président de l'Association des pilotes d'Air Canada, a indiqué à Reuters qu'il avait demandé au président et chef de la direction de la société aérienne, Robert Milton, de lui fournir l'information nécessaire au processus légal de « contrôle préalable » au dépôt d'une offre.

Il a également indiqué que les quelque 2200 pilotes représentés par son syndicat avaient approuvé l'embauche à plus long terme de la firme new-yorkaise Keilin & Co., spécialiste dans les rachats d'entreprises par les salariés, afin d'étudier les options qui s'offrent à eux.

« Nous avons envoyé une lettre au chef de la direction cette semaine demandant à ce que des informations confidentielles soient fournies à Keilin et à l'Association des pilotes d'Air Canada », a affirmé M. Bélanger. Il a reçu la lettre ce matin et je vais tenter de le rencontrer pour discuter aujourd'hui ou demain. »

Le syndicat des pilotes, opposé à l'offre de 1,8 milliard d'Onex qui veut acheter Air Canada et sa rivale en difficulté Canadian Airlines pour les fusionner, avait annoncé la semaine dernière avoir retenu les services temporaires de Keilin. Cette firme américaine a notamment conseillé les employés d'United Airlines, filiale d'UAL Corp., en 1994, alors que le transporteur aérien avait cédé le contrôle à ses employés en échange de concessions sur le plan des salaires et des avantages sociaux.

Les pilotes ont approuvé la demande d'accès aux livres comptables d'Air Canada au terme de deux jours de délibérations avec leurs dirigeants syndicaux à Vancouver, à Winnipeg, à Toronto et à Montréal.

M. Bélanger a toutefois prévenu que la participation des pilotes à une contre-offre d'Air Canada attendue dans les prochains jours n'était pas assurée. « Nous n'avons pas mis à l'épreuve le degré de résistance de la haute direction [d'Air Canada] à l'endroit d'une montée en puissance des salariés dans l'actionnariat, qui exigerait une certaine implication dans la gestion de la compagnie », a-t-il indiqué.

EN BREF

Parisella à la présidence de BCP

(Le Devoir) — Yves Gougoux, président du conseil et chef de la direction de BCP, a annoncé la nomination de John Parisella au poste de président du Groupe BCP. Il sera responsable de toutes les activités de communication du Groupe BCP au pays. En outre, M. Parisella demeure vice-président du conseil de l'agence, un poste qu'il occupe depuis cinq ans, et continuera à diriger l'unité de conseil stratégique du Groupe BCP. Ancien directeur de cabinet de Robert Bourassa et de Daniel Johnson, M. Parisella est également président du comité-conseil de Global Québec, vice-président du conseil des gouverneurs de l'Université Concordia et membre du comité-conseil du réseau national de TVA. Fondé en 1963, le Groupe BCP a présentement un chiffre d'affaires de plus de 67 millions.

Nominations au groupe Cossette

(Le Devoir) — Nuala Beck, Serge Gouin, David McKerrill et Ronald A. Weinberg se joindront au conseil d'administration du Groupe Cossette. Économiste, Nuala Beck est chef de la direction de Nuala Beck & Associates. Fondée en 1984, cette firme est reconnue pour sa recherche sur la « nouvelle économie ». M. Gouin est vice-président du conseil de Salomon Smith Barney Canada. Ex-président et chef de l'exploitation du Groupe Vidéotron, M. Gouin siège actuellement à divers conseils d'administration, dont celui d'Astral Communications et d'Onex Corporation. M. McKerrill est l'un des fondateurs de Newcourt Credit Group, et M. Weinberg est président, cochef de la direction et cofondateur de Corporation CINAR.

Hausse des prix aux États-Unis

Washington (AFP) — L'indice des prix à la consommation aux États-Unis a augmenté de 0,3 % en août, comme en juillet, a annoncé hier le département du Travail. L'indice de base, soit les prix hors alimentation et énergie, a progressé de 0,1 % contre une hausse de 0,2 % le mois précédent. Les analystes tablaient généralement sur une hausse de 0,3 % des prix à la consommation.

Transcontinental achète

(Le Devoir) — Imprimeries Transcontinental a annoncé hier l'acquisition de Webmaster et de sa filiale Web Atlantic. Cet imprimeur de Halifax est spécialisé dans les journaux et imprime *The Globe and Mail* pour les provinces de l'Atlantique depuis 15 ans. Web Atlantic emploie 55 personnes et dégagera des revenus de sept millions cette année.

Des pirates sur le site NASDAQ

Washington (AFP) — Le site Internet du NASDAQ a été infiltré pendant quelques minutes dans la nuit de mardi à hier par des pirates, selon le site Wired.com, spécialisée dans l'information des technologies de pointe. Scott Peterson, porte-parole du NASDAQ, n'a pas démenti cette information, affirmant seulement que le site est « opérationnel et sûr ». Les pirates, qui se réclament du groupe United Loan Gunmen, ont mis sur le site un faux article de presse dans lequel ils indiquent avoir infiltré le site « dans le but de faire monter dramatiquement les cours des actions et de rendre de ce fait tous les investisseurs heureux », selon Wired.com. Le piratage ne s'est pas attaqué au système de transactions informatisées mais simplement à la vitrine Internet. Il a été découvert par Attrition, un groupe qui traque et archive les piratages, après une alerte.

Netgraphe trouve du capital

(Le Devoir) — Retardée dans son projet d'inscrire ses actions à la cote de la Bourse de Montréal, NetGraphe a pu finalement réunir le financement privé nécessaire. Le propriétaire, entre autres, de La Toile du Québec a complété un financement privé de 2,8 millions, correspondant à quelque 3,7 millions d'actions ordinaires au prix unitaire de 0,75 \$. Cette transaction devrait compléter son dossier d'inscription à la Bourse de Montréal.

Bons du Trésor

(AFP) — Le gouvernement du Québec a annoncé hier qu'il lancerait cette semaine une émission de bons du Trésor d'un montant de un milliard de dollars US. Les obligations viendront à échéance dans 30 ans, a indiqué le vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry. Les conditions définitives des obligations, notamment leur prix, seront établies plus tard cette semaine, lorsque l'émission sera officiellement lancée.

INDUSTRIELLE-ALLIANCE

SUITE DE LA PAGE B 1

Le conseil d'administration de L'Industrielle-Alliance a retenu les services de la firme Nesbitt Burns afin qu'elle lui remette un avis relatif à la valeur des actions de la compagnie. « Ainsi, compte tenu des hypothèses, des limites, des observations et des réserves contenues dans cet avis, Nesbitt Burns estime que si une émission d'actions avait eu lieu le 10 août, la fourchette des valeurs estimatives à l'intérieur de laquelle les actions ordinaires de L'Industrielle-Alliance auraient pu être offertes se serait située entre, environ, 14,55 \$ et 21,85 \$ l'action. Cette estimation est fondée sur l'hypothèse que 35 millions d'actions auraient été en circulation. »

Sur cette base, la valeur totale des actions ordinaires de L'Industrielle-Alliance se serait située entre 510 millions et 765 millions environ. La base de capital de L'Industrielle-Alliance comprend également 75 millions de titres privilégiés et 185 millions sous la forme de débentures subordonnées.

En 1998, L'Industrielle-Alliance a

enregistré un bénéfice net de 69,7 millions, une hausse de 4,3 millions par rapport à l'année précédente. Ce bénéfice correspond à un taux de rendement sur l'avoir des mutualistes de 13,02 %. Le premier semestre de 1999 s'est terminé avec un bénéfice net de 39,7 millions, une hausse de 8,9 millions par rapport au premier semestre de 1998. Ce bénéfice correspond à un taux de rendement annualisé de 13,36 % sur l'avoir des mutualistes. Au 30 juin dernier, la structure de capital de L'Industrielle-Alliance s'élevait à 916,1 millions.

L'opération de démutualisation de L'Industrielle-Alliance est d'envergure et très imposante en matière de documentation. « La documentation que l'entreprise a fait parvenir à ses titulaires de contrat a nécessité l'utilisation de huit millions de feuilles de papier et de 3500 kilos d'encre. Le transport de ce matériel a mobilisé 16 camions à remorque de 45 pieds alors que plus de 1000 heures de travail ont été nécessaires pour imprimer et relier le matériel », a-t-on souligné.

La Caisse de dépôt veut doubler ses actifs d'ici 2004

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec — La Caisse de dépôt et placement du Québec a exprimé hier son intention de faire passer

ses actifs nets en gestion de 70 milliards de dollars à 140 milliards dans les cinq prochaines années.

Lors d'un discours devant la communauté financière de la ville de Québec, le président et chef de la direction de la Caisse de dépôt, Jean-Claude Scraire, a indiqué que la stratégie sur cinq ans de l'énorme agence gouvernementale focaliserait plus que jamais sur les marchés internationaux. « La Caisse entend doubler de taille dans les quatre ou cinq prochaines années. »

M. Scraire a dit que la Caisse de dépôt doublerait ses investissements corporatifs d'ici 2004 au Canada et aussi en Europe, en Asie et en Amérique latine. Ces investissements représenteraient alors 15 % des actifs totaux de la Caisse. Il a également signalé que la Caisse poursuivrait cette visée internationale en ouvrant de nouveaux bureaux, notamment à Paris et à Buenos Aires. La Caisse exploite déjà des bureaux à Milan, Hong-Kong, Hanoi, Bruxelles, Bangkok, Mexico et Varsovie. « Nous comptons offrir des services à l'inter-

national dès l'an 2000 », a expliqué M. Scraire.

Il a ajouté que la Caisse tenterait de développer davantage de contrats de gestion et de services de consultation sur les marchés internationaux, aux côtés de sociétés basées au Québec. « C'est le choix que nous avons fait: la croissance accélérée des actifs en gestion. »

M. Scraire a ajouté que la Caisse de dépôt voulait être un joueur d'envergure plus internationale, doté d'une masse critique. « Pour toutes ces raisons, nous ne serons un joueur ni de niche spécialisée ni régional en terme de produits », a dit M. Scraire, signalant que la Caisse gèrait actuellement des fonds d'environ 80 milliards. « C'est modeste. Nous voulons en faire plus. »

Le président de la Caisse a aussi exhorté le gouvernement canadien à abolir la règle interdisant aux Canadiens de détenir plus de 20 % de valeurs mobilières étrangères à l'intérieur d'un portefeuille de placements. « Cette règle est dépassée », a-t-il lancé.

Conférence de presse

en vue...

Aurez-vous toute l'attention des médias ?

vous êtes relationniste et organisez à l'occasion des événements de presse.

vous croyez que les chevauchements de dates sont une fatalité.

Alors vous ne connaissez pas L'événementiel, l'outil de concertation des conférences de presse et événements majeurs au Québec.

l'événementiel

Information et abonnement : (514) 526-3100



CONCOURS ITALIA LE DEVOIR

En collaboration avec...

SOL BEC

TOURS INC

Le spécialiste de voyages européens

swissair



Une chance de GAGNER un voyage long séjour pour deux personnes en Italie

Pour participer vous n'avez qu'à nous faire parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans Le Devoir avant le 5 novembre 1999 à minuit.

AUTOMNE

HIVER

PRINTEMPS

SORRENTO ET

ROME

11 NUITS

3 NUITS



Hôtel Riviera

Amalfi



Hôtel Regina



Hôtel Villa Ferrata

Vatican



Hôtel Sirene

Coupon de participation

Retourner par la poste à
Concours ITALIA Le Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal, Qc, H3A 3M9

Nom:.....

Adresse:.....

App:..... Ville:.....

Code postal:.....

LE DEVOIR

ITALIA

Téléphone: (résidence).....
(bureau).....

Abonné au Devoir: oui non

Les conditions et règlements de concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Le tirage aura lieu le 10 novembre 1999.

Les concours s'adressent aux 18 ans et plus.

Un seul coupon par enveloppe.

ÉCONOMIE

Redressement des filiales françaises

Bénéfices en hausse pour Transat

LE DEVOIR

Une remise en forme des filiales françaises combinée à une solide performance durant la saison estivale a permis à Transat de dégager un bénéfice net en hausse de 40 % au troisième trimestre de l'exercice 1999, sur une progression de 13,3 % des revenus.

Ainsi, pour le trimestre terminé le 31 juillet 1999, Transat A.T. a affiché un bénéfice net de 8,8 millions, soit 0,26 \$ par action, comparativement à 6,3 millions, ou 0,18 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 1998. Il s'agit d'une hausse de 40 %. Les revenus de Transat ont atteint 413,6 millions contre 365 millions, soit une augmentation de 13,3 %.

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net s'est établi à 13,5 millions, soit 0,40 \$ par action, comparativement à 7,6 millions, ou 0,22 \$ par action. Les revenus se sont chiffrés à 1,23 milliard contre 1,03 milliard, une augmentation de 18,8 %. Au cours des neuf premiers mois de 1999, les revenus des activités canadiennes ont progressé de 9 %, et ceux des sociétés françaises, de 30 %.

«Le troisième trimestre constitue la première partie de la saison estivale, qui s'échelonne du 1^{er} mai au 31 octobre. Au cours de celui-ci, la société a connu un accroissement de sa rentabilité sur ses deux principaux marchés, le Canada et la France. Tout d'abord, sur le marché canadien, l'amélioration de la rentabilité s'appuie sur la hausse des revenus, partiellement compensée par l'augmentation des coûts, ainsi que la baisse des prix du carburant. Sur le marché français, on peut souligner la croissance du volume et des prix de vente conjugués à de meilleurs taux de remplissage. Tous jours sur ce marché, Look Voyages a contribué à l'amélioration des résultats par rapport à ceux de l'an dernier», a résumé Jean-Marc Eustache, p.-d.g. de Transat.

Parmi les éléments défavorables, Transat a fait ressortir la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, la concurrence particulièrement vive sur les destinations européennes et l'augmentation de certains frais d'exploitation. En France, les résultats ont également été affectés par la hausse des frais d'exploitation ainsi que par les fluctuations des devises.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Schaumburg — Le groupe américain Motorola va racheter, par échange d'actions, le fabricant d'équipements pour la télévision par câble General Instrument dans une transaction évaluée à 11 milliards de dollars, ont annoncé hier les deux groupes.

L'accord, qui devrait être conclu d'ici la fin du premier trimestre 2000 après le feu vert des autorités de contrôle, prévoit que les actionnaires de General Instrument recevront

Une transaction de 11 milliards

0,575 action de Motorola pour chacune de leurs actions, selon le communiqué commun.

Cette acquisition offre un nouveau volet au métier traditionnel de Motorola, plus spécialisée dans la téléphonie et la transmission de données à haute vitesse par câble. General Instrument va en effet donner à Motorola le savoir-faire dans les décodeurs qui permettent l'interactivité pour la télévision, ou les jeux, mais aussi Internet par câble en fibre optique. Christopher Galvin, p.-d.g. de Motorola, a in-

diqué que «ce partenariat allait permettre [à Motorola] d'accroître son portefeuille d'accès au réseau et de fournir les nouvelles solutions qui permettent de faire le lien entre fournisseurs et abonnés [home hubs] pour proposer un accès à haut débit à Internet, à la vidéo, ainsi que des services vocaux de haute qualité».

Cette fusion va créer «un fournisseur de taille mondiale de solutions combinant à la fois la voix, les données et la vidéo pour le XXI^e siècle», a indiqué M. Galvin.

Organismes génétiquement modifiés

Vers une poursuite antitrust

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les associations d'agriculteurs pourraient intervenir avant le 1^{er} décembre une action en justice pour pratiques monopolistiques contre les principaux fabricants de semences génétiquement modifiées, a indiqué hier Richard Lewis, un des avocats qui devraient les représenter.

«Nous estimons que nous pourrions in-

tenter une action en justice avant le 1^{er} décembre», a indiqué Richard Lewis, du cabinet d'avocats Cohen, Milstein, Housell et Toll, qui a décidé de représenter ces associations sans exiger d'honoraires si elles ne parviennent pas à obtenir gain de cause devant la justice.

«Pour l'instant, nous sommes encore dans la phase préliminaire de l'enquête mais nous pensons que nous avons assez d'éléments pour pouvoir procéder à une action en justice», a-t-il observé.

Cette action viserait des groupes industriels comme Monsanto, Novartis ou DuPont, accusés par les associations de paysans de position dominante dans le domaine des semences transgéniques. Il s'agirait du plus grand procès contre le monopole industriel, à l'exception de celui contre Microsoft. Cinq sociétés, Monsanto, Novartis, DuPont, AstraZeneca et Aventis, contrôlent l'ensemble de la production mondiale de semences transgéniques.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2537
Allemagne (mark)	0,8072
Arabie saoudite (riyal)	0,4097
Australie (dollar)	0,9953
Bahamas (dollar)	1,4965
Barbade (dollar)	0,7802
Belgique (franc)	0,03894
Bermudes (dollar)	1,4965
Bresil (real)	0,8105
Caribbes (dollar)	0,5738
Chili (peso)	0,00290
Chine (renminbi)	0,1849
Egypte (livre)	0,4464
Espagne (peseta)	0,00956
Etats-Unis (dollar)	1,4762
Europe (euro)	1,5360
France (franc)	0,2417
Grèce (drachme)	0,004965
Hong Kong (dollar)	0,1964
Hongrie (forint)	0,00620
Inde (roupie)	0,0359
Indonésie (roupie)	0,000196
Italie (lire)	0,000820
Jamaïque (dollar)	0,0415
Japon (yen)	0,014120
Mexique (peso)	0,1694
Pays-Bas (florin)	0,7176
Philippines (peso)	0,0382
Pologne (zloty)	0,3666
Portugal (escudo)	0,007971
Rép. dominicaine (peso)	0,0970
Rép. tchèque (couronne)	0,0434
Royaume-Uni (livre)	2,3827
Russie (rouble)	0,0600
Slovaquie (couronne)	0,0360
Suisse (franc)	0,9842
Ukraine (hryvna)	0,3405
Venezuela (bolivar)	0,00244

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	18600	3752.63	-36.15	-1.0
XCB:Bancaire	5129	5516.23	-42.36	-0.8
XCO:Hydrocarbures	4131	2872.96	-15.75	-0.5
XCM:Mines et métaux	3824	2229.05	-23.27	-1.0
XCF:Produits forestiers	2067	2804.42	-26.74	-0.9
XCI:Bien d'Équipement	4473	3892.90	+5.48	0.1
XCU:Services publics	4599	3793.35	-13.38	-0.4
La Bourse de Toronto				
TSE 35	20634	406.15	-4.23	-1.0
TSE 100	36394	427.49	-4.54	-1.1
TSE 200	18746	434.04	-4.40	-1.0
TSE 300	55140	7063.63	-74.46	-1.0
Institutions financières	5781	6945.08	-52.69	-0.8
Mines et métaux	2325	4128.94	-55.46	-1.3
Pétrolières	13229	6758.51	-60.37	-0.9
Industrielles	11739	6082.29	-59.45	-1.0
Aurifères	3253	5020.50	-89.77	-1.8
Pâtes et papiers	2992	5205.02	-38.52	-0.7
Consommation	1145	14652.16	-144.50	-1.0
Immobilisières	539	2132.64	-17.08	-0.8
Transport	1827	6319.97	-1.01	-0.3
Pipelines	1148	5816.89	-40.32	-0.7
Services publics	3906	8000.42	-104.40	-1.3
Communications	4733	17034.91	-374.01	-2.1
Ventes au détail	1622	5232.52	-44.30	-0.8
Sociétés de gestion	895	8885.64	-56.85	-0.6

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Vancouver				
Indice général	22305	408.71	-0.35	-0.1
Le Marché Américain				
30 Industrielles	78973	10801.42	-108.91	-1.0
20 Transports	10523	3087.60	-3.09	-0.1
15 Services publics	8221	310.98	+0.07	0.0
65 Dow Jones Composé	97718	3156.96	-20.33	-0.6
Composite NYSE		608.47	-6.64	-1.1
Indice AMEX		797.48	-4.00	-0.5
S&P 500		1317.97	-18.32	-1.4
NASDAQ		2814.17	-54.12	-1.9

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
Compagnies						
RANGER OIL LTD	3582	6.95	6.25	6.70	-0.30	-4.3
ATI TECHNO INC	2956	16.20	15.00	15.10	-0.20	-1.3
BELLATOR EXPL	2615	1.67	1.50	1.54	-0.13	-7.8
TSE 35 INDEX	2492	41.40	40.80	40.85	-0.30	-0.7
BCE INC	2170	75.20	72.75	73.25	-1.75	-2.3
ROGERS COMM INC B	1958	26.15	24.75	24.80	-1.00	-3.9
NORTEL NETWORKS	1957	73.00	69.90	70.85	-1.15	-1.6
ÉQUADORIAN	1836	0.98	0.90	0.98	+0.05	5.4
RIGEL ENERGY CP	1770	15.40	15.00	15.25	-0.10	-0.7
OGY PETR LTD	1395	1.64	1.50	1.58	-0.01	-0.6

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
MICRO TEMPUS INC	798	1.69	1.46	1.50	-0.15	-9.1
INCO LTD	411	33.95	32.60	33.65	-0.35	-1.0
CEOR CP	392	1.40	1.10	1.30	-0.10	-7.1
EXPLOR MINE DU	368	1.85	1.41	1.43	-0.22	-13.3
PACIFIC TIGER	354	0.14	0.14	0.14	-0.40	-22.2
ALIBI-CONSIL INC	284	19.80	19.35	19.35	-0.35	-1.8
TOR BK	265	30.05	29.45	29.45	-0.30	-1.0
REPAP ENR INC	255	0.09	0.09	0.09	-	-
CDN IMPERIAL BK	244	31.40	30.60	30.70	-0.40	-1.3
BIOCHEM PHARMA	242	39.40	37.50	38.00	-1.50	-3.8

Investmax

Courtage à escompte

Une division de la Corporation Canaccord Capital

www.investmax.com

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Telephone: (514) 392-1366 • Sans frais 1-877-392-1366

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

Investmax est une marque déposée, propriété de la Corporation Canaccord Capital

Pour des notes interactives en temps réel

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans

LE DEVOIR

Suivez leur remontée tous les samedis dans

Suivez leur remontée tous les samedis dans

Suivez leur remontée tous les samedis dans

Suivez leur remontée tous les samedis dans

	XXM	TSE 300	Dow Jones	1\$ canadien	à New York
	3752,63	7063,63	10801,42	67,74¢	256,00\$
	-36,15	-74,46	-108,91	-0,07	-0,70

LA BOURSE DE MONTRÉAL

	52 dern. sem.	Haut	Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3752,63							
XCB	5516,23							
XCO	2872,96							
XCM	2229,05							
XCF	2804,42							
XCI	3892,90							
XCU	3793,35							
TSE 35	406,15							
TSE 100	427,49							
TSE 200	434,04							
TSE 300	7063,63							
Institutions financières	6945,08							
Mines et métaux	4128,94							
Pétrolières	6758,51							
Industrielles	6082,29							
Aurifères	5020,50							
Pâtes et papiers	5205,02							
Consommation	14652,16							
Immobilisières	2132,64							
Transport	6319,97							
Pipelines	5816,89							
Services publics	8000,42							
Communications	17034,91							
Ventes au détail	5232,52							
Sociétés de gestion	8885,64							

	52 dern. sem.	Haut	Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3752,63							
XCB	5516,23							
XCO	2872,96							
XCM	2229,05							
XCF	2804,42							
XCI	3892,90							
XCU	3793,35							
TSE 35	406,15							
TSE 100	427,49							
TSE 200	434,04							
TSE 300	7063,63							
Institutions financières	6945,08							
Mines et métaux	4128,94							
Pétrolières	6758,51							
Industrielles	6082,29							
Aurifères	5020,50							
Pâtes et papiers	5205,02							
Consommation	14652,16							
Immobilisières	2132,64							
Transport	6319,97							
Pipelines	5816,89							
Services publics	8000,42							
Communications	17034,91							
Ventes au détail	5232,52							
Sociétés de gestion	8885,64							

	52 dern. sem.	Haut	Bas	Ventes C/B	Haut	Bas	Cdt.	Var.
XXM	3752,63							
XCB	5516,23							
XCO	2872,96							
XCM	2229,05							
XCF	2804,42							
XCI	3892,90							
XCU	3793,35							
TSE 35	406,15							
TSE 100	427,49							
TSE 200	434,04							
TSE 300	7063,63							
Institutions financières	6945,08							
Mines et métaux	4128,94							
Pétrolières	6758,51							
Industrielles	6082,29							
Aurifères	5020,50							

ÉCONOMIE

Canada-États-Unis

Augmentation des escapades d'un jour

PRESSE CANADIENNE

Le nombre de voyages de même jour en automobile des Américains au Canada a augmenté de 3,1 % en juillet pour atteindre un nouveau record de 2,4 millions, alors que le nombre de voyages de ce genre par des Canadiens a augmenté de 2,8 %, s'élevant à 2,2 millions, a rapporté hier Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents étrangers ont entrepris 4,2 millions de voyages au Canada en juillet, en hausse de 2,9 % par rapport à juin. Le nombre de voyages de même jour et d'une nuit ou plus effectués par des Canadiens à l'étranger a progressé de 2,1 % et atteint 3,8 millions. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation du nombre de voyages effectués par les Canadiens au sud de la frontière.

Pour un 18^e mois d'affilée, les Américains ont effectué plus de voyages d'un mois au Canada qu'en juillet 1998, alors que les résidents de la Suisse sont ceux qui ont réduit le plus le nombre de leurs voyages au Canada.

une nuit au Canada à 1,3 million de reprises en juillet, en hausse de 4,8 % par rapport à juin. Le nombre de voyages d'une nuit ou plus effectués par les Canadiens au sud de la frontière s'est accru de 1,2 % comparativement à juin pour atteindre 1,2 million. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis 14 mois.

Le nombre de voyages d'une nuit ou plus effectués par les Canadiens dans les pays d'outre-mer a diminué de 2,1 % pour atteindre 325 000 en juillet. Il s'agit de la cinquième baisse mensuelle depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les résidents des pays d'outre-mer ont séjourné au moins une nuit au Canada à 343 000 reprises en juillet, en hausse de 0,5 % par rapport à juin. Parmi les dix principaux marchés du Canada autres que les États-Unis, les touristes de la Corée du Sud, de Taïwan et du Mexique ont effectué substantiellement plus de voyages d'une nuit ou plus au Canada qu'en juillet 1998, alors que les résidents de la Suisse sont ceux qui ont réduit le plus le nombre de leurs voyages au Canada.

Quebecor lance le plus grand magasin virtuel francophone du continent

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Quebecor a lancé hier le plus important magasin virtuel francophone en Amérique du Nord, www.archambault.ca.

«Grâce à ce site Internet de commerce électronique, les clients pourront acheter en toute sécurité 300 000 titres de livres de langue française et 100 000 titres de disques compacts de n'importe quelle langue et de n'importe quel style», a déclaré le directeur général du site, Serge Saskevile, en conférence de presse hier.

Il a souligné qu'il sera possible de télécharger des chansons, dont certaines ne sont pas encore disponibles sur disque compact.

«Il s'agit d'un laboratoire qui initiera les internautes québécois à cette nouvelle façon d'écouter et d'acheter de la musique», a-t-il déclaré. Avec le temps, nous allons ajouter des titres, des vidéos et des dvd.

Le président du Groupe Archambault, Rosaire Archambault, a affirmé que les artistes et les auteurs québécois bénéficieraient de la mise en ligne de ce magasin virtuel.

«Pas moins de 103 ans après l'ouverture du premier magasin Archambault, sur la rue Sainte-Catherine, à Montréal, le site www.archambault.ca se veut le prolongement et le complément du réseau des magasins Archambault», a-t-il fait savoir.

Il a déclaré que le nouveau site nécessitera des investissements de 2,5 millions\$ sur une période de trois ans.

Pour l'instant, l'entreprise ne s'est pas fixée des objectifs de rentabilité, a-t-il poursuivi. Il a fait valoir que amazon.com., la référence mondiale en fait de librairie virtuelle, n'était

pas encore rentable. Il a d'ailleurs affirmé que www.archambault.ca s'attendait à davantage de concurrence de la part de librairies ou de maisons de disque au Canada, comme Chapters, Renaud-Bray et Sam, comme de la part d'une entreprise basée aux États-Unis comme amazon.com.

Il a ajouté que la présence de magasins Archambault bien réels, dans plusieurs villes de la province, représentait un atout pour le nouveau site.

Le nom Archambault est déjà bien connu, et il sera possible de promouvoir le site Internet dans les magasins, a-t-il expliqué.

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Peladeau, a déclaré que son entreprise avait voulu faire du lancement du

nouveau site un véritable événement Quebecor, avec une couverture de la part du réseau TQS, qui appartient à Quebecor, et des activités de promotion dans les diverses publications de l'empire.

Le Groupe Archambault est une filiale de Quebecor, tout comme Intellia, qui a réalisé le nouveau site Internet.

«Ça fait près d'un an que nous travaillons là-dessus», a déclaré le président d'Intellia, Alexandre Taillefer. «Ça nous a pris 37 000 cafés et 22 000 douzaines de beignes.» Il a soutenu que ce nouveau site permettra à Intellia de démontrer l'excellence de son expertise.

M. Peladeau a affirmé pour sa part que le magasin virtuel Archambault représentait un volet important de la stratégie de Quebecor dans le secteur des nouveaux médias.

Dans deux semaines, l'entreprise devrait d'ailleurs lancer la version francophone de son portail sur Internet CANOE.

Télélobe remplace le fondateur d'Excel

LE DEVOIR

Dans ses efforts visant à redresser sa nouvelle filiale, Excel Communications, Télélobe a annoncé hier que Christina Gold prendra la relève en accédant au poste de vice-présidente du conseil et chef de la direction d'Excel. Kenny Trout, qui a fondé Excel Communications en 1988, demeurera chez Télélobe à titre de vice-président du conseil et d'administrateur. Après l'acquisition d'Excel par Télélobe, survenue en novembre 1998, M. Trout est devenu le plus important actionnaire individuel de Télélobe.

Mme Gold a notamment piloté le redressement d'Avon Amérique du Nord. Elle est membre du conseil d'ITT Industries et de Torstar, vice-président du conseil du Conference Board, à New York et directrice au Conference Board du Canada. Elle est également spécialisée dans la vente directe, un créneau où s'est développée Excel. Soumise à une croissance rapide, Excel a tôt fait de connaître des difficultés de croissance, ce qui s'est répercuté sur Télélobe, qui a vu le cours de ses actions chuter violemment. Charles Sirois a décidé de s'occuper à temps plein du redressement des affaires chez Excel.

Cycle de négociations du millénaire de l'OMC

Contestation d'un «clone de l'AMI»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — La Coordination anti-Round du millénaire, hostile au prochain cycle de négociations commerciales multilatérales, a protesté mardi contre le projet d'inclure l'investissement parmi les thèmes qui pourraient être discutés à la conférence ministérielle de Seattle qui lancera le «cycle du millénaire».

Ce mouvement, dans une lettre adressée au gouvernement suisse, estime qu'il s'agit de «la reprise d'un

clone de l'AMI [Accord multilatéral sur les investissements] à l'Organisation mondiale du commerce». Cette coordination regroupe des associations comme l'ATTAC, mouvement luttant pour la taxation des transactions financières, les Amis du Monde diplomatique et l'Union des producteurs suisses UPS.

L'Accord multilatéral sur les investissements avait été négocié au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), puis n'avait pas finale-

ment été signé en octobre 1998 en raison de l'opposition de la France. Le mouvement proteste contre une proposition du gouvernement suisse soumise cet été au Conseil général de l'OMC proposant que la question de la libéralisation des investissements figure à l'ordre du jour des prochaines négociations du cycle du millénaire.

Plusieurs pays occidentaux, notamment européens, ont manifesté aussi leur intérêt pour que ce thème figure parmi les sujets retenus à la

conférence de Seattle. Certains pays du Tiers Monde, comme l'Inde, n'y sont pas favorables, craignant que cela revienne à imposer des obligations supplémentaires sur les États qui accueilleraient les investissements.

Ils estiment que cette libéralisation profiterait aux grands investisseurs, aux multinationales, sans grand bénéfice pour l'économie réelle des économies pauvres et avec des dommages potentiels supplémentaires pour l'environnement.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comAVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 725-32-00097-993. COUR DU QUÉBEC, NORMAND LEGAUT. Partie demanderesse -vs- JOEL LAROCHE. Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au 642, rue Robert, App. 3, à Lachute, à 10 h 00 heures, le 27 septembre 1999, à savoir: 1 véhicule de marque Toyota Celica 1984, 2 portes beige. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à St-Jérôme, ce 13 septembre 1999. PATRICIA FAUBERT, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASS. HUISSIERS, 110 ouest, de Marigny, St-Jérôme, Québec J7Y 2G1. Tél.: (450) 436-8282.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 705-02-00474-983. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION DANIEL ASSELIN INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28/09/99 à 14 h 00 au 2097, Visitation, St-Charles Borromée, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONSTRUCTION DANIEL ASSELIN INC., saisis en cette cause, soit: Camion Chevrolet - Chevy Van® 87, coffre d'outil, soie ronde, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE. VISE: St-Eustache, ce 14 septembre 1999. MARIO DION, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO. GST-1208-98. REVENU CANADA & ACCISE POUR MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- CONSTRUCTION DANIEL ASSELIN INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28/09/99 à 14 h 00 au 2097, Visitation, St-Charles Borromée, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONSTRUCTION DANIEL ASSELIN INC., saisis en cette cause, soit: Camion Chevrolet - Chevy Van® 87, coffre d'outil, soie ronde, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE. VISE: St-Eustache, ce 14 septembre 1999. MARIO DION, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 Rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-32-00423-952. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE, PARTIE DEMANDERESSE, CHAKRAVARTY LEE, 456 Mountain, Westmount, Qc H3Y 3G2, PARTIE DEFENDERESSE, MIKE SABATINI. Le 27 septembre 1999, à 10 h 00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage, au 456 Mountain en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur Mike Sabatini, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule antique de marque Alfa Romeo de couleur rouge, deux portes, modèle junior 1972, no de série AK122224. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOE ODMAN HUISSIER, 6767, Côte-des-Neiges, Montréal, Qc H3S 2T6, Montréal, ce 14 septembre 1999.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR

MUNICIPALE DE SAINT-LEONARD, NO. 3302101.33473.128323. DEMANDE DE PAIEMENT ET AVIS DE VENTE, LA VILLE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse -vs- MOHAMMED DENNIS ET CROKEN MURIEL, Partie défenderesse. Le 27ème jour de septembre 1999 à 10 h 00, au 5222, Des Grandes Prairies, St-Leonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de MOHAMMED DENNIS et CROKEN MURIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc Kelvinator, 3 bibliothèques en bois brun, 1 tour micro-onde et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS, 514-848-0979. Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LEONARD, NO. 3302101.33473.128323. BREF D'EXÉCUTION, LA VILLE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse -vs- ABNER ANTOINE, Partie défenderesse. Le 27ème jour de septembre 1999 à 11 h 00, au 9214, Saguenay, St-Leonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ABNER ANTOINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" R.C.A., 1 vidéo cassette, 1 sofa, 3 places en tissu et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS, 514-848-0979. Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 500-02-075731-997. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- G&S DEV SHANDAL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28/09/99 à 14 h 00 au 342, West Acres, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de G&S DEV SHANDAL, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Geo, modèle Metro, 1 vidéo VHS, 2 tables de salon fin en bois vert et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOE ODMAN HUISSIER, 6767, Côte-des-Neiges, Montréal, Qc H3S 2T6, Montréal, ce 14 septembre 1999.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 500-02-075731-997. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- G&S DEV SHANDAL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28/09/99 à 14 h 00 au 342, West Acres, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de G&S DEV SHANDAL, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Geo, modèle Metro, 1 vidéo VHS, 2 tables de salon fin en bois vert et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOE ODMAN HUISSIER, 6767, Côte-des-Neiges, Montréal, Qc H3S 2T6, Montréal, ce 14 septembre 1999.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 500-04-019394-999. COUR SUPÉRIEURE

PRESENT GREFFIER ADJOINT PIERRELINE JEUDI

Partie demanderesse c. ELAISE BORGELIN

Partie défenderesse et ALOURDE JEUDI

Mise en cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à ELAISE BORGELIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, salle 2.17, le 6 octobre 1999 suite à la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la Requête pour Garde a été remise au greffe à l'intention de ELAISE BORGELIN.

Lieu: Montréal Date: 01 septembre 1999

MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE L'AVOIR

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

MARIE CHANTAL PLOUFFE

Partie requérante c.

MARC VENNE

Partie intimée ASSIGNATION

ORDRE est donné à la partie demanderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 boulevard St-Martin ouest, Ville de Laval, district de Laval, en salle 2.02, à 9 h 00, le 6 octobre 1999, date de présentation de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire.

Une copie de ladite requête a été remise au greffe de la Cour supérieure de Laval, à l'intention de l'intimé, MARC VENNE.

Fait à Laval, ce 30 août 1999

FRANCE LEGAUT, GREFFIER ADJOINT

SYSTEMES ELECTRONIQUES ROBINSON INC.

et sa version ROBINSON ELECTRONICS SYSTEMS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie SYSTEMES ELECTRONIQUES ROBINSON INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).

Daté à Montréal, ce 14e jour de septembre 1999.

LAPOINTE ROSENSTEIN Procureurs de la requérante

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de François Fiset, en son vivant domicilié au 775, av. Murray, app. 306, Québec, Québec, G1S 4T2, survenu le 2 avril 1999, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, le 28 juin 1999, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé au 130, avenue de l'Épée à Outremont.

Outremont, ce 13 septembre 1999

Me Judith Pinsonneault, avocate

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que LES ENTREPRISES TANIELIAN INC. ayant son siège social au 3569 rue Isabelle, Laval, Québec H7P 3N3, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 septembre 1999

SUMBULIAN & SUMBULIAN

Conseillers juridiques

DEMANDE DE DISSOLUTION

(article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie/corporation 9064-0657 Québec Inc. ayant son siège social au 630, rue Cathcart, #149, Montréal (Québec) H3B 1L9, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Une copie de la Requête pour Garde a été remise au greffe à l'intention de ELAISE BORGELIN.

Lieu: Montréal Date: 01 septembre 1999

MICHEL MARTIN

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE L'AVOIR

COUR SUPÉRIEURE

Division des Divorces

MARIE CHANTAL PLOUFFE

Partie requérante c.

MARC VENNE

Partie intimée ASSIGNATION

ORDRE est donné à la partie demanderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800 boulevard St-Martin ouest, Ville de Laval, district de Laval, en salle 2.02, à 9 h 00, le 6 octobre 1999, date de présentation de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire.

Une copie de ladite requête a été remise au greffe de la Cour supérieure de Laval, à l'intention de l'intimé, MARC VENNE.

Fait à Laval, ce 30 août 1999

FRANCE LEGAUT, GREFFIER ADJOINT

SYSTEMES ELECTRONIQUES ROBINSON INC.

et sa version ROBINSON ELECTRONICS SYSTEMS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie SYSTEMES ELECTRONIQUES ROBINSON INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).

Daté à Montréal, ce 14e jour de septembre 1999.

LAPOINTE ROSENSTEIN Procureurs de la requérante

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de François Fiset, en son vivant domicilié au 775, av. Murray, app. 306, Québec, Québec, G1S 4T2, survenu le 2 avril 1999, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, le 28 juin 1999, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé au 130, avenue de l'Épée à Outremont.

Outremont, ce 13 septembre 1999

Me Judith Pinsonneault, avocate

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que LES ENTREPRISES TANIELIAN INC. ayant son siège social au 3569 rue Isabelle, Laval, Québec H7P 3N3, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 septembre 1999

SUMBULIAN & SUMBULIAN

Conseillers juridiques

AVIS
À TOUS NOS
ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
COLLÈGE ANDRÉ GRASSET

Avis est par les présentes donné que la corporation de Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal à l'intention de transférer à titre gratuit la propriété du Collège André Grasset à Le Collège André Grasset (1973) Inc., une corporation sans but lucratif régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (L.R.Q., c. C-38), pour assurer la permanence de l'oeuvre d'éducation et son bon fonctionnement; ce transfert étant exonéré du paiement du droit de mutation. Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée Nationale du Québec.

Montréal, le 16 septembre 1999

Réal Favreau
Avocat

Ville de Longueuil

APPEL D'OFFRES

La ville de Longueuil requiert des soumissions pour la fourniture des biens et services suivants : ÉGOUT PLUVIAL, ÉGOUT SANITAIRE, AQUEDUC, SERVICES PRIVÉS, STRUCTURE DE LA CHAUSSEE, PAVAGE, BORDURE ET ÉCLAIRAGE - RUE BÉRIAL (CUL-DE-SAC) 99-217

Les soumissions (dépôt 100 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au lundi 4 octobre 1999 à 11 h au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute information concernant cet appel d'offre, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774

Union des municipalités du Québec



Boucherville

APPEL D'OFFRES

SOUMISSION PUBLIQUE: SP-99-21

ACHAT D'UN CAMION POMPE ÉCHELLE 100 PIEDS, INTERNATIONAL 4900, NEUF OU USAGÉ (1992 ET PLUS) LONGUEUR MAXIMALE DE 37 PIEDS, ET HAUTEUR MAXIMALE DE 144 POUCHES (avec échange #55)

Chaque soumission doit être déposée au service du Greffe de la Ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, d'ici le **MERCREDI 6 OCTOBRE 1999 AVANT 10 H** (selon l'horodateur du Service du Greffe), dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

Les soumissions sont ouvertes à 10 H, **MERCREDI 6 OCTOBRE**, à la Salle Pierre-Viger de l'Hôtel de Ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires faisant partie du document d'appel d'offres.

On peut obtenir le document d'appel d'offres, moyennant un dépôt de **75,00 \$, non-remboursable sous forme de chèque visé seulement ou en argent comptant**, en s'adressant pendant les heures de bureau, soit de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 15 à 16 H, au Service des Approvisionnements, situé aux Ateliers Dominique-Riendeau, 650 Chemin du Lac, Boucherville, Québec, Tél.: (514) 449-8306.

Chaque soumission présentée doit être accompagnée d'une garantie de soumission de **DIX POUR CENT (10%) DU PRIX TOTAL SOUMISSIONNÉ**, sous forme de chèque visé

LE MONDE

Les sanctions contre l'Irak

Les discussions progressent

REUTERS

Londres — Les négociations entre les représentants des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU sur un allègement des sanctions commerciales contre l'Irak ont progressé mais leur succès n'est pas garanti, a déclaré un porte-parole du Foreign Office.

«Les représentants des cinq membres permanents ont eu une discussion utile et constructive sur l'Irak au sujet de questions en suspens», a-t-il dit. «Des progrès ont été faits mais une issue positive n'est pas certaine.»

La concertation engagée à Londres par les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Chine, de la Russie et de la France se poursuivra en fin de semaine et en début de semaine prochaine à New York.

En cas de succès, les ministres des Affaires étrangères présenteront une nouvelle résolution pendant une session de l'Assemblée générale de l'ONU, a poursuivi le porte-parole britannique.

La question de la reprise des inspections des arsenaux irakiens d'armes de destruction massive par l'ONU et la suspension de certaines sanctions commerciales imposées au lendemain de l'invasion du Koweït en 1990 sont au cœur des discussions entre les cinq pays.

Selon des sources diplomatiques, Washington, dont les avions continuent de bombardier quasi quotidiennement l'Irak, aurait pour la première fois accepté d'envisager l'idée que l'ensemble des sanctions puissent être suspendues, à l'exception notable des fournitures d'armement et d'équipement, qui peuvent être utilisées à des fins militaires (à double usage). L'Irak en retour devrait notamment accepter d'accueillir une nouvelle commission chargée de surveiller son désarmement, avait précisé dans la matinée le porte-parole du Foreign Office ainsi que des sources diplomatiques françaises.

Bagdad refuse de laisser revenir l'UNSCOM (commission de l'ONU chargée de vérifier le démantèlement des armes de destruction massive) tant que les sanctions qui lui sont imposées depuis 1990 ne seront pas levées.

Un certain consensus s'est dégagé sur l'idée de «dépasser le concept de l'UNSCOM pour rendre son fonctionnement plus professionnel et avec des objectifs clairement définis et un programme de travail qui aurait reçu l'accord de Bagdad», selon des sources diplomatiques.

À la fin juin, des experts de l'ONU étaient retournés en Irak, avec l'accord de Bagdad, mais ils n'appartenaient pas à l'UNSCOM. Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, avait alors expliqué que l'envoi d'experts devait être négocié avec l'Irak qui était un pays souverain. Certains pays ont suggéré l'envoi d'experts de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, basée à La Haye.

La force multinationale à Dili dans quelques jours

Les préparatifs vont bon train

Canberra et Jakarta discutent des modalités d'intervention

MICHEL LECLERCQ
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Après le feu vert du Conseil de sécurité, l'Indonésie et l'Australie mettaient au point hier avec l'ONU les modalités d'intervention de la force multinationale qui doit débarquer avant la fin de la semaine au Timor oriental.

L'opération, qui sera dirigée par l'Australie, ne sera en effet pas sans risques pour les troupes de la force internationale qui feront face aux milices armées pro-indonésiennes qui règnent en maître à Dili, la capitale du territoire.

L'avant-garde de cette force de quelque 7000 hommes devrait débarquer pendant le week-end au Timor oriental.

De hauts responsables militaires australiens et indonésiens continuent «à discuter des détails du déploiement de la force multinationale», a dit hier le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Il a ajouté que l'ONU facilitait ces contacts et allait continuer à «les coordonner étroitement».

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a par ailleurs entamé à la mi-journée des entretiens tripartites avec les chefs des diplomates indonésienne, Ali Alatas, et portugaise, Jaime Gama, a dit M. Eckhard. Dans la nuit, M. Alatas avait indiqué que l'organisation internationale et l'Indonésie travaillaient à mettre au point rapidement «plusieurs détails». Il s'agit en particulier de «clarifier» la composition de la force multinationale, sa structure de commandement, la définition des tâches respectives de la force et de l'armée indonésienne ainsi que les modalités de leur coopération, a dit M. Alatas devant le conseil.

Les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont adopté à l'unanimité, dans la nuit de mardi à hier, une résolution autorisant le déploiement immédiat d'une force multinationale au Timor. Le Conseil de sécurité a donné à cette force un mandat solide, avec la possibilité pour les militaires de faire usage de leurs armes, afin de «rétablir la paix et la sécurité» dans le territoire mis à feu et à sang par les milices pro-indonésiennes. Celles-ci se sont déchaînées, provoquant un exode massif de la population, depuis que près de 80 % des Est-Timorais ont voté pour l'indépendance lors d'une consultation organisée le 30 août par l'ONU.

L'Indonésie a finalement levé mardi ses objections vis-à-vis d'un commandement exercé par l'Australie, pays avec lequel elle a des relations tendues. En échange, un pays asiatique devrait obtenir le commandement en second de la force multinationale, selon un diplomate.

M. Alatas a demandé que la force fasse une place importante aux pays de l'ASEAN, mieux à même de comprendre, a-t-il dit, «les sensibilités du problème» de Timor.



Des étudiants indonésiens opposés à l'intervention étrangère au Timor ont lancé des œufs et des tomates sur l'immeuble du consulat américain, hier, à Surabaya.

Les pays participants

REUTERS

De nombreux pays se sont portés volontaires pour participer à la force multinationale autorisée par les Nations unies.

■ Effectifs: la force devrait comprendre au total 8000 soldats. Ils auront notamment pour objectif de protéger les réfugiés, le complexe de la Mission des Nations unies (UNAMET) à Dili et l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes déplacées. Elle devra aussi coopérer provisoirement avec l'armée indonésienne.

■ Commandement: Kofi Annan a demandé à l'Australie, dont les côtes nord sont à quelques centaines de kilomètres du Timor oriental, d'en assurer le commandement, en dépit des objections de Jakarta qui demandait une force essentiellement asiatique.

■ Australie: avec 4500 soldats (dont 2000 fantassins capables d'être acheminés au Timor oriental en avant-garde dans un délai de 72 heures) mis à la disposition de la force, l'Australie est le pays le plus avancé. Un catamaran à grande vitesse d'une capacité de transport d'un demi-millier d'hommes, six frégates et trois destroyers sont prêts à appareiller. L'armée de l'air organise parallèlement un pont aérien entre Darwin et Dili.

■ Argentine: a proposé des troupes sans préciser leur nombre.

■ Bangladesh: a proposé des troupes sans préciser leur nombre.

■ Brésil: ce pays a promis sa participation mais sans donner de précisions.

■ Canada: propose d'envoyer 600 soldats et pourrait dépêcher sur zone le *HMCs Protector*, un bâtiment de ravitaillement, ou un avion de transport.

■ Chine: propose de déployer des policiers civils.

■ Corée du Sud: soutiendra «toutes les initiatives» et est d'ores et déjà prête à apporter une contribution d'un demi-millier d'hommes.

■ États-Unis: le Pentagone envisage de fournir un soutien logistique dans les domaines des transports, des communications et des renseignements avec l'envoi de navires et d'avions, plus quelques centaines de troupes de soutien.

■ Fidji: a proposé des troupes sans préciser leur nombre.

■ France: a proposé un demi-millier d'hommes et déploie sur zone une frégate.

■ Grande-Bretagne: a déployé sur zone le contre-torpilleur *HMS Glasgow*. Des experts militaires britanniques sont déjà à pied d'œuvre en Australie. Londres propose de dépêcher au Timor oriental 250 à 300 Gurkhas, soldats d'élite d'origine népalaise.

■ Irlande: a annoncé qu'elle allait envoyer un contingent d'une quarantaine de militaires.

■ Japon: est disposé à financer une aide humanitaire importante.

■ Malaisie: a proposé des troupes mais le premier ministre, Mahathir Mohamad, a déclaré mardi que la force de l'ONU devrait être constituée par des soldats de l'Asie du Sud-Est et qu'elle ne devrait pas inclure les forces australiennes.

■ Nouvelle-Zélande: a déjà mis en état de praderie quelque 350 soldats, aviateurs et marins et a envoyé sur zone une frégate et un navire de ravitaillement. Sa participation pourrait atteindre à terme 400 à 500 soldats.

■ Pakistan: a proposé des troupes.

■ Philippines: se tiennent prêtes à participer à la force internationale. Devraient envoyer des troupes terrestres.

■ Portugal: aucune déclaration officielle. Mais Lisbonne pourrait dépêcher des parachutistes, des fantassins, des bâtiments de guerre et des moyens aériens. Selon certaines informations de sources diplomatiques, il pourrait s'agir d'un millier de militaires et de deux frégates.

■ Singapour: a évoqué l'envoi d'équipes médicales, d'unités de soutien logistique et d'observateurs militaires.

■ Suède: a donné son accord de principe, pas de précisions.

■ Thaïlande: fournira un bataillon d'infanterie et une équipe avancée de 30 à 40 hommes.

Le prêt du FMI à la Russie

Des milliards vendus à des banques

VÉRONIQUE SOULÉ
LIBÉRATION

Moscou — Près de quatre milliards de dollars d'un prêt du FMI à la Russie ne seraient jamais entrés dans le pays et auraient été directement vendus à des banques proches du pouvoir. Les dernières révélations du procureur général Iouri Skouratov relancent le débat sur l'utilisation opaque et pour le moins contestable faite par Moscou des fonds internationaux.

Dans une entrevue publiée hier par le quotidien anglophone *The Moscow Times*, Skouratov évoque le prêt accordé en juillet 1998 à Moscou pour ramener la confiance dans l'économie et soutenir les réserves en devises de la Banque centrale russe (BCR), d'un montant total de 22,6 milliards de dollars. Une première tranche de 4,8 milliards est débloquée le 23 juillet alors que l'Etat, surendetté, est au bord de la faillite. «Seuls 471 millions de dollars [de cette tranche] ont effectivement servi à soutenir le rouble; tout le reste, sans même atterrir en Russie, a été vendu à des banques commerciales», affirme Skouratov. Selon le procureur, dans les trois semaines qui ont suivi le déblocage du prêt, la BCR, sur le compte de qui les fonds ont été déposés, a cédé 3,9 milliards de dollars à une vingtaine de grandes banques russes et étrangères, opérant toutes sur le marché financier russe.

Le scénario décrit par Skouratov reprend à la fois ses précédentes affirmations sur les délits d'initiés pratiqués dans les hautes sphères de l'Etat et les révélations de la presse occidentale sur le rôle de la Bank of New York dans les flux financiers avec la Russie. Toutes ces banques — dont le procureur n'a révélé que deux noms — étaient très actives sur le marché des GKO (bons d'Etat à court terme et libellés en roubles). En pleine surchauffe, ces GKO vont rapporter plus de 200 %.

Mais le 17 août 1998, le gouvernement de Sergueï Kirienko doit baisser les bras. Il lâche le rouble et déclare un moratoire sur le remboursement de sa dette intérieure. Pour tous ceux qui ont joué sur les GKO — et qui ont déjà beaucoup gagné —, c'est une catastrophe. Pour ceux qui savaient à l'avance, il y a encore moyen d'éviter les pertes en convertissant ces GKO en dollars.

À la limite de la légalité

Toujours selon Skouratov, la plupart de ces opérations, qui ne sont pas à proprement parler illégales mais au moins douteuses, ont transité par la Bank of New York. Les banques commerciales ont acheté ces dollars — contre des roubles — à la BCR, qui les a directement virés sur leurs comptes ouverts à la banque américaine. Skouratov affirme ignorer à quel taux ces dollars, qui ne sont pas passés par le marché officiel des changes, ont été cédés.

Le procureur, à l'origine de plusieurs enquêtes éclaboussant le Kremlin, affirme avoir préparé un rapport au président Eltsine sur ce sujet. Mais il n'a jamais pu lui remettre. Le 1er février, sous le chantage d'une cassette vidéo compromettante, il a été contraint par le Kremlin de présenter sa démission. Puis il a dénoncé les pressions, et les sénateurs, dont l'aval est indispensable, ont refusé d'entériner sa démission. Depuis, procureur suspendu mais toujours formellement en fonction, Skouratov distille savamment ses révélations.

Habache peut rentrer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a autorisé le retour dans les territoires palestiniens du numéro deux du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP-opposition) de Georges Habache, a indiqué hier la radio publique israélienne.

Les médias israéliens avaient déjà fait la même annonce au début du mois d'août mais Abou Ali Moustafa, secrétaire général adjoint du FPLP, avait ensuite indiqué qu'il n'avait pas été informé de cette décision.

La radio publique a précisé que l'autorisation donnée l'avait été à la demande du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat.

Le retour du numéro deux du FPLP ne pourra que renforcer les partisans du processus de paix parmi les Palestiniens, ont indiqué des responsables israéliens cités par la radio, qui n'ont pas précisé la date du retour.

Vingt-sept suspects ont été arrêtés

La police russe soupçonne des Tchétchènes

AGENCE FRANCE-PRESSE ET
REUTERS

Moscou — La police russe a annoncé hier que les auteurs des deux attentats de Moscou qui ont fait plus de 200 morts en une semaine étaient des Tchétchènes et que 27 suspects avaient été arrêtés.

Alexander Veldiaïev, directeur adjoint de la police moscovite, a ajouté que les enquêteurs avaient reconstitué le mode opératoire des auteurs des deux attentats commis contre des immeubles d'habitation. «Il est à présent établi que ces attaques terroristes ont été menées par des combattants tchétchènes qui ont utilisé des personnes d'apparence slave», a-t-il dit.

«Opération Tornado a permis l'arrestation de 27 suspects entre le 9 et le 14 septembre. Elle va être étendue aujourd'hui à l'ensemble du territoire», a poursuivi Veldiaïev, qui n'a fourni aucun détail sur l'identité des suspects.

Selon le directeur adjoint de la police moscovite, le ministère de l'Intérieur et les services fédéraux de sécurité ont reconstitué la préparation des deux attentats. «Quelque 19 tonnes d'explosifs ont été acheminées à Moscou, dissimulées dans du sucre. L'essentiel de cette cargaison a été découverte et saisie», a-t-il dit.

Trois jours après l'attentat qui a fait 118 morts, les autorités russes affirment donc n'avoir plus aucun doute sur le lien entre ces explosions et la crise caucasienne, lien que démentent catégoriquement les commandants de la ré-

bellion islamiste au Daguestan, le Tchétchène Chamil Bassaïev et le Jordanien Khattab.

Selon l'agence Itar-Tass, le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a annoncé qu'il demanderait aux autorités tchétchènes de livrer les responsables recherchés par la justice russe.

Traduction de la volonté de Poutine, le ministre de l'Intérieur, Vladimir Rouchaïlo, et le général Anatoli Kvachnine, chef d'état-major des forces armées russes, étaient attendus hier dans le Nord-Caucase pour y superviser une opération antiterroriste de grande ampleur.

Et Vladimir Kozlov, directeur des services de lutte contre la criminalité du ministère de l'Intérieur, a annoncé que l'aviation russe avait bombardé des camps d'entraînement de la guérilla en Tchétchénie.

Mais, comme les chefs de la rébellion au Daguestan, les autorités tchétchènes rejettent toute responsabilité dans la série d'attentats et accusent par ailleurs Moscou de bombarder des civils.

Dans un communiqué, les services du président Aslan Machikhadov affirment hier que des raids aériens russes contre des villages ont fait jusqu'à 200 morts parmi la population civile de la république séparatiste.

Kazbek Makhachev, vice-premier ministre tchétchène, a estimé pour sa part que les attentats étaient la conséquence des luttes politiques internes à Moscou.

Les représentants albanais et l'UCK sont rappelés à l'ordre

Mise en garde de l'OTAN

INGRID BAZINET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — L'OTAN a rappelé à l'ordre hier les représentants albanais et de l'UCK face à une situation jugée de plus en plus explosive au Kosovo, à quatre jours de la date butoir pour la démilitarisation de l'ex-guérilla indépendantiste.

«La démilitarisation n'est pas compatible avec la formation d'une armée. Toute tentative de l'UCK [Armée de libération du Kosovo] de former une sorte de force de défense du Kosovo ou tout autre groupe militaire ou paramilitaire au Kosovo sera considérée comme non conforme», a cet accord et «traite comme telle», a averti la KFOR.

Cet avertissement intervient au moment où de nombreux responsables politiques et militaires s'inquiètent d'une situation «de plus en

plus explosive» dans la province, à l'approche du 19 septembre, date à laquelle l'ex-guérilla indépendantiste doit être «démilitarisée» et se transformer en «force civile», en vertu d'un accord signé le 21 juin.

La KFOR a également pressé, dans un communiqué, «les leaders de la communauté albanaise et l'UCK d'exercer un réel commandement» afin de «mettre fin aux meurtres, incendies criminels et autres intimidations des minorités» au Kosovo.

Selon plusieurs sources au sein des forces de l'OTAN, certains «éléments perturbateurs échappent au contrôle de l'UCK, elle-même en proie à des tensions internes», notamment à Mitrovica où des affrontements ont fait au moins 150 blessés la semaine précédente.

Kosovska Mitrovica, plus importante ville du nord du Kosovo, est divisée de fait depuis le retour des réfu-

giés albanais en juin en deux parties, l'une occupée par les Serbes au nord et l'autre par les Albanais au sud.

Selon un officier de la KFOR, au moins une centaine d'hommes serbes venus des régions contrôlées par Belgrade sont entrés, ces derniers jours, au Kosovo pour soutenir les Serbes du Kosovo à Kosovska Mitrovica. Selon cette source, au moins «un bus et vingt voitures», avec à bord des «hommes vêtus non armés», sont arrivés.

Signe supplémentaire de tension, la force multinationale s'inquiète de la prolifération d'armes factices «utilisées par les enfants dans la province pour viser les soldats de la KFOR» et redoute «un accident tragique».

De nombreux enfants, âgés de 8 à 12 ans, marchent dans les rues de Pristina, arborant des pistolets en plastique gris, de fabrication chinoise, qu'ils disent avoir acheté au marché.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Santiago — Le gouvernement chilien a annoncé hier qu'il envisageait de revoir «toutes ses relations», y compris économiques, avec l'Espagne en raison de l'attitude «surprenante» adoptée par Madrid dans l'affaire du général Augusto Pinochet, retenu à Londres depuis onze mois.

Les options à l'étude «sont multiples», a déclaré lors d'une conférence de presse à Santiago le ministre des Affaires étrangères, Juan Gabriel

Valdés, au lendemain du rejet par Madrid d'une proposition chilienne pour un arbitrage international sur le cas de l'ex-dictateur.

À présent, aucun aspect n'est exclu de l'analyse critique par les autorités chiliennes des relations avec Madrid, a répondu en substance le ministre à une question de la presse l'interrogeant sur d'éventuelles mesures chiliennes de rétorsion économique.

Le gouvernement espagnol a rejeté mardi officiellement la demande chilienne d'un arbitrage, qui aurait pu

permettre à l'ancien dictateur d'échapper à la justice espagnole. L'exécutif espagnol ne dispose pas de «marge de manœuvre» pour accepter la demande «d'un arbitrage international, quel que soit l'instrument juridique invoqué» par le Chili, avait affirmé le ministre des Affaires étrangères, Abel Matutes.

Retenu depuis le 16 octobre 1998 en Grande-Bretagne, le général Pinochet est poursuivi par le juge espagnol Baltasar Garçon pour des crimes commis sous la dictature militaire (1973-90).

LE DEVOIR

LES SPORTS



Surprenante défensive

BILL BEACON
PRESSE CANADIENNE

Barron Miles arbore un large sourire de satisfaction quand on lui parle de la surprenante performance de la défensive des Alouettes de Montréal cette saison.

Le demi défensif de deuxième année, choisi hier le joueur défensif par excellence de la dernière semaine, est un des rouages importants d'une défensive qui devait traverser une période de transition cette année. «La seule raison expliquant nos succès est que tout le monde se serre les coudes, en plus d'appliquer à la lettre le système élaboré par [le coordonnateur de la défensive] Rod Rust», a affirmé Miles.

Avant le début de la saison, le rendement de la défensive représentait une source de préoccupations dans l'entourage de l'équipe. La perte du vétéran plaqueur canadien Doug Petersen, du demi de sûreté Tom Europe, du second américain Brian Clark ainsi que des demi défensifs Doug Craft et Torey Hunter avait de quoi rendre songeur.

Mais avant le match fort attendu de dimanche contre les redoutables Lions de la Colombie-Britannique (8-2) au stade Molson, les Alouettes (7-3) misaient sur la défensive la plus étanche de la LCF.

L'équipe n'avait accordé que 205 points en dix rencontres, dont 44 dans une cuisante défaite à Vancouver il y a deux semaines.

Outre Miles, les vétérans Irv Smith (demi de coin), Elfrid Payton et Swift Birch (ailliers défensifs) ainsi que Stefan Reid et Tracy Gravely (secondes) accomplissent de l'excellent travail.

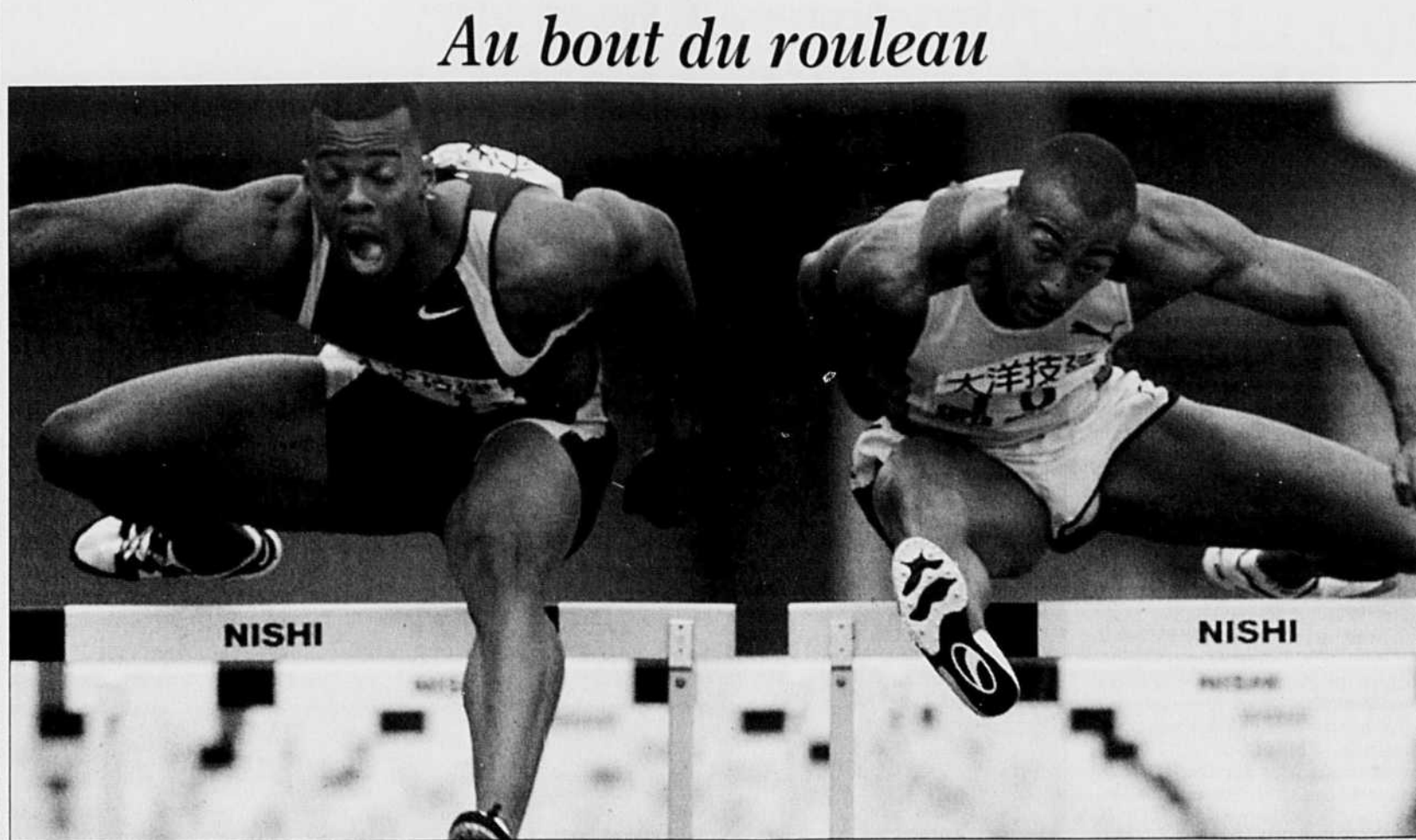
Mais la surprise est le brio de nouveaux venus, comme le vétéran demi de sûreté Lester Smith et le joueur de ligne Ed Philion. «Et il y a aussi des gars comme Jason Richards [joueur de ligne] et Dwight Henry [demi défensif]», a ajouté Miles.

Philion, dont les droits ont été obtenus des Stampede de Calgary en retour d'un choix de première ronde et d'un autre choix à déterminer, s'est avéré un remplaçant de premier plan pour Petersen.

L'athlète natif d'Essex, près de Windsor, en Ontario, a passé les dernières saisons au sein de formations de la NFL, patientant afin d'obtenir sa chance. Cette année, il a rejoint les Alouettes à la toute fin du camp d'entraînement des Jaguars de Jacksonville.

Le gaillard de six pieds deux pouces et de 280 livres garde espoir de jouer dans la NFL, mais en attendant, il éprouve du plaisir à porter les couleurs des Alouettes.

«C'est une des choses positives chez les Alouettes, les dirigeants tentent de vous garder à Montréal. C'est une organisation de première classe», a dit Philion, de souche francophone parce que son père porte le nom de Filion.



KIMIMASA MAYAMA REUTERS

LES QUELQUES ATHLÈTES de renom qui ont participé hier à la réunion d'athlétisme de Tokyo, une des dernières de la saison, semblaient pour la plupart à bout de souffle, à l'image de Maurice Greene, triple champion du monde aux Mondiaux de Séville. Il a terminé premier au 100 mètres avec un temps de 10 s 35. À l'épreuve du 100 mètres haies, l'Américain Larry Wade s'est imposé en 13 s 50 face au champion du monde, le Gallois Collin Jackson, qui n'a pu faire mieux que 13 s 55.

Bilan du camp d'entraînement du Canadien

Certains vétérans devront se ressaisir
Ribeiro flotte sur un nuageFRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Plusieurs recrues ont profité du voyage du Tricolore dans l'Ouest canadien pour augmenter leurs chances d'entreprendre la saison à Montréal.

Les attaquants Mike Ribeiro, Jason Ward, Aaron Asham et Matt Higgins ainsi que les défenseurs Francis Bouillon, Miloslav Guren et Byron Briske ont en effet livré de solides performances à Edmonton, Calgary et Vancouver. Leur rendement va obliger le personnel d'entraîneurs à prolonger la période d'évaluation au point où certains vétérans devront se ressaisir s'ils veulent affronter les Maple Leafs de Toronto le 2 octobre prochain.

Ribeiro a été la plus belle surprise du voyage. Meilleur joueur du Canadien à Edmonton dans une défaite de 4-1 face aux Oilers, le centre des Huskies de Rouyn-Noranda a joué avec l'aplomb d'un vétéran alors qu'il était opposé à Mark Messier dans le gain de 3-1 du Tricolore devant les Canucks, mardi. En fait, Ribeiro a tellement bien joué que le Canadien n'aura d'autre choix que de le garder à Montréal s'il poursuit dans cette veine. Il va sans dire que les prochains matchs préparatoires seront déterminants dans son cas.

Alain Vigneault, qui est généralement avare de compliments, n'a pu s'empêcher de souligner le travail de Ribeiro après le match à Vancouver. «Il passe bien la rondelle, il complète ses mises en échec et il se débrouille bien dans sa zone», a-t-il commenté.

Vigneault a été impressionné lorsque Ribeiro a fait deux passes parfaites vers l'enclave durant un jeu de puissance en troisième période. «Même les joueurs ont réagi sur le banc», a-t-il dit.

Ribeiro est évidemment heureux de son voyage. Déjà comblé d'accompagner l'équipe dans l'Ouest canadien, Ribeiro rentre à Montréal plus convaincu que jamais d'avoir sa place dans la Ligue nationale. «Ce voyage va au-delà de mes espé-

rances», a déclaré le jeune athlète de 19 ans après son face-à-face avec Messier.

«J'ai eu un bon camp à Banff, puis j'ai bien joué à Edmonton. Mais j'avoue avoir été impressionné lorsque je me suis retrouvé devant Messier pour la première mise au jeu. J'ai grandi en admirant ce gars-là à la télévision.»

Messier ne lui a pas fait de cadeau. Le capitaine des Canucks l'a même cinglé à deux reprises. «Je l'avais prévenu qu'il devait jouer avec assurance sinon Messier ne lui montrerait aucun respect. C'est ce qu'il a fait», a fièrement noté Vigneault.

Ribeiro est un dur malgré ses 165 livres. Contre Vancouver, il est revenu au banc, un ongle presque entièrement arraché. Un peu de glace et il a repris sa place sans rater une présence.

«Nous n'avons rien fait l'an dernier»

Vancouver — Les vétérans du Canadien ont des choses à se faire pardonner. Martin Rucinsky l'a reconnu après sa performance de deux buts à Vancouver.

«Nous avons une dette envers l'équipe et l'organisation», a déclaré l'ailier gauche. Nous n'avons rien fait la saison dernière. Nous avons laissé tomber l'équipe», a ajouté le Tchèque, qui a été lui-même limité à 17 buts en 73 matchs.

Rucinsky dit être dans une forme splendide, ce qui expliquerait son bon départ. «Je me sens bien, je me suis entraîné fort au cours de l'été.»

Selon Rucinsky, les deux victoires en trois matchs que le Canadien a remportées dans l'Ouest canadien sont de nature à redonner confiance aux joueurs. «C'est important de gagner, même s'il s'agit seulement de matchs préparatoires. C'est surtout important d'un point de vue psychologique.»

«L'an dernier, l'équipe a été incapable de marquer des buts, rappelle-t-il. Je me demande encore pourquoi. Notre niveau de confiance a chuté à presque zéro en

Le public du Centre Molson va l'adorer.

Bouillon et Guren

Francis Bouillon a également gagné des points. Il a prouvé que sa petite taille — cinq pieds sept pouces et trois quarts — n'est pas un handicap.

Miloslav Guren a aussi attiré l'attention. Contre les Canucks, il a préparé les deux buts de Martin Rucinsky. «Il s'est illustré dans les deux sens», a dit Vigneault. Il a réalisé une belle passe sur le premier but de Rucinsky, puis il a bloqué un tir pour préparer le deuxième. J'ai bien aimé l'effort de nos jeunes durant ce voyage», a ajouté l'entraîneur, qui peut compter sur une relève prête à déloger des vétérans.

fin de saison. Il y avait beaucoup de problèmes dans l'équipe.

«Je remarque une nouvelle ambiance cette année, ajoute-t-il. L'atmosphère est plus détendue. Les entraînements sont bien structurés et les joueurs ont du plaisir même si tout le monde travaille fort.»

Rucinsky mentionne que la compétition est plus vive cette année au sein de l'équipe. Des jeunes poussent dans le dos des vétérans, ce qu'on n'avait pas vu à Montréal ces dernières années. «Il s'agit d'une saine compétition, assure-t-il. Certains joueurs se battent pour mériter un poste, d'autres pour augmenter leur temps de jeu ou leur présence dans les unités spécialisées. Chacun a quelque chose à prouver. C'est comme ça qu'un camp devrait se dérouler.»

Rucinsky a marqué trois buts en deux matchs. À Vancouver, il a formé un excellent trio en compagnie de Trevor Linden et Turner Stevenson. Outre ses deux buts, Rucinsky n'a pas craint de se jeter devant des rondelles. «Je ne vais pas changer mon style parce qu'il s'agit d'un match préparatoire. C'est au camp que se prennent les bonnes habitudes.»

Presse canadienne

EN BREF

Graf sous la muraille de Chine

Berlin (AFP) — La championne allemande de tennis Steffi Graf souhaiterait jouer entre autres sous la grande muraille de Chine pour la tournée d'adieu qu'elle fera en décembre, après avoir annoncé sa retraite le mois dernier. Elle a dit rêver d'un match de tennis sur un porte-avion, un sous la grande muraille de Chine ou dans un amphithéâtre romain. La championne a affirmé qu'après son retrait du circuit professionnel, elle se trouvait «à de multiples égards» à la veille d'un nouveau départ, notamment parce qu'elle s'était séparée de

son ami de longue date. Elle s'en est par ailleurs vivement prise à l'organisation du circuit professionnel. «Je ne connais aucun autre sport dans lequel la saison dure presque une année entière. Si c'était à moi de décider, je réduirais radicalement le nombre annuel de tournois», a-t-elle affirmé.

Statu quo pour Canseco

St. Petersburg (AP) — Jose Canseco évoluera encore avec les Devil Rays de Tampa Bay la saison prochaine. Les Devil Rays se sont prévalus de l'option de trois millions de dollars assortie à son contrat pour 2000.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi

Montréal 3 Los Angeles 0
Chicago 4 Cincinnati 3
Houston 12 Philadelphie 2
Milwaukee 4 St. Louis 1
Colorado 7 New York 2
Arizona 2 Pittsburgh 1
San Francisco 8 Floride 0
Atlanta 11 San Diego 4

Hier

Montréal 5 Los Angeles
New York au Colorado
Chicago à Cincinnati
Philadelphie à Houston
Milwaukee à St. Louis
Pittsburgh en Arizona
Floride à San Francisco
Atlanta à San Diego

Aujourd'hui

Floride (Nunez 6-8)
à San Francisco (Rueter 14-8), 16h05
Chicago (Lieber 8-9)
à Cincinnati (Guzman 6-2), 19h05

Demain

Milwaukee à Chicago, 15h20
Cincinnati à Pittsburgh, 19h05
Philadelphie à New York, 19h10
Montréal à Atlanta, 19h40
Los Angeles au Colorado, 20h05
Houston à St. Louis, 20h10
Floride en Arizona, 22h05
San Francisco à San Diego, 22h05

CLASSEMENT

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	91	55	.623	—
New York	89	57	.610	2
Philadelphie	68	77	.469	22 1/2
Montréal	61	84	.421	29 1/2
Floride	57	87	.396	33

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	91	56	.619	—
Cincinnati	86	59	.593	4
Pittsburgh	70	74	.486	19 1/2
St. Louis	68	77	.469	22
Milwaukee	64	80	.444	25 1/2
Chicago	57	87	.396	32 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Arizona	88	57	.607	—
San Francisco	79	65	.549	8 1/2
San Diego	68	78	.466	20 1/2
Los Angeles	67	78	.462	21
Colorado	66	80	.452	22 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Mardi

Seattle 5 Tampa Bay 1
Boston 12 Cleveland 3
New York 10 Toronto 6
Baltimore 13 Oakland 6
Detroit 7 Chicago 0
Anaheim 8-6 Kansas City 6-5
Texas 5 Minnesota 4

Hier

Oakland à Baltimore
Seattle à Tampa Bay
Boston à Cleveland
New York à Toronto
Detroit à Chicago
Texas au Minnesota
Anaheim à Kansas City

Aujourd'hui

Anaheim (Ortiz 1-2)
à Kansas City (Suppan 9-9), 14h05
Oakland (Oliveras 14-10)
à Baltimore (J. Johnson 6-7), 15h05
Seattle (Garcia 1-8)
à Tampa Bay (Rupe 8-9), 19h05
New York (Irabu 10-6)
à Cleveland (Burba 14-7), 19h05

Demain

Detroit à Boston, 19h05
Chicago à Toronto, 19h05
New York à Cleveland, 19h05
Tampa Bay au Texas, 20h05
Baltimore à Anaheim, 22h05
Minnesota à Seattle, 22h05
Kansas City à Oakland, 22h35

CLASSEMENT

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff.
New York	86	58	.597	—
Boston	83	62	.572	3 1/2
Toronto	77	69	.527	10
Baltimore	69	76	.476	17 1/2
Tampa Bay	62	83	.428	24 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff.
x-Cleveland	89	55	.618	—
Chicago	64	81	.441	25 1/2
Detroit	60	84	.417	29
Minnesota	59	85	.410	30
Kansas City	57	88	.393	32 1/2

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	87	59	.596	—
Oakland	80	65	.552	6 1/2
Seattle	71	73	.493	15
Anaheim	60	85	.414	26 1/2

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi

N.Y. Islanders 6 Tampa Bay 2
Caroline vs Floride (remis, Floyd)
Detroit 4 Nashville 2
Atlanta 3 St. Louis 3
Toronto 4 Edmonton 2
Montréal 3 Vancouver 1
Los Angeles 3 Colorado 2 (P)

Hier

Caroline vs Atlanta à Greenville
Toronto à Calgary
Ottawa à Vancouver
San Jose à Anaheim

Aujourd'hui

Floride vs Nashville à Knoxville, 19h
Montréal vs Boston à Portland, 19h05
Detroit à New York Rangers, 19h30
Washington à Philadelphie, 19h35
Phoenix à San Jose, 22h30

Dopage

Merlene Ottey poussée vers la sortie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kingston — La Jamaïcaine Merlene Ottey, qui pourfendait souvent le dopage, va devoir mettre un terme à sa carrière après le résultat positif de la contre-expertise, révélée hier par la Fédération jamaïcaine d'athlétisme, informée elle-même par la Fédération internationale (IAAF).

Contrôlée positif à la nadrolone, le 5 juillet à Lucerne en Suisse, Merlene Ottey, 39 ans, a amassé 34 médailles mondiales et olympiques au cours de près de 20 ans de carrière. Elle rêvait de quitter la piste aux étoiles sur un titre olympique, qu'elle n'a jamais pu accrocher à son cou, aux Jeux de Sydney en l'an 2000.

Mais, tout comme trois autres grandes vedettes de l'ath-

létisme mondial — l'Américain Dennis Mitchell, le Cubain Javier Sotomayer et le Britannique Lindford Christie —, la gazelle jamaïcaine a été rattrapée par le dopage. Et elle va devoir se battre maintenant, non pas sur son terrain de prédilection qu'est le tartan, mais devant des commissions de sa fédération et de l'IAAF pour, selon ses propres termes lors de l'annonce de son forfait pour les Mondiaux de Séville, «rétablir la vérité et prouver mon innocence».

Une bataille importante pour celle qui, durant 20 ans au plus haut niveau, avait exprimé sa fierté à travers son port de tête altier — sur et hors des pistes — et son comportement à la limite de l'arrogance. Celle qui avait ainsi fait attendre les sept finalistes du 100 m des Mondiaux d'Athènes (1997) en rejoignant à pas lents les blocs de départ après un faux départ.

Dossier spécial



publié le samedi 25 septembre 1999

Habitatation

Date de tombée: le vendredi 17 septembre 1999

LE DEVOIR

• CULTURE •

EXPOSITIONS

Petite usine

ÉLISABETH LEBOVICI
LIBÉRATION

Andy Warhol, *A Factory* (en français: Andy Warhol, une usine) se présente sous forme multicouches. Une de papier peint appliqué sur les murs du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (motifs: Vache, Portrait de Mao, poisson argenté); une de tableaux par-dessus (ces fameuses sérigraphies, des images reproductibles montées sur toile représentant Liz ou Marilyn, Elvis ou un accident de voiture, Leo Castelli ou un travesti; une de photos (documents); une de films ou vidéos (quelques-unes des 4000 bandes trouvées chez Warhol après sa mort en 1987, certaines transférées sur film 16 mm par le Whitney Museum); une d'illustrations, d'invitations, de pochettes de disques et autres reliques pop.

Tout ça, moins pour célébrer Andy Warhol par une énième exposition monographique que pour ouvrir, le plus largement possible, sa *Factory*, à la fois scène, lieu de tournage, lieu d'activité picturale, un bureau, agence à fantasmes et siège de journal (*Interview*). Depuis la première *Factory* à Manhattan, avec ses murs recouverts de papier argent, l'établissement a déménagé plusieurs fois, jusqu'aux derniers bureaux sur Union Square. Mais pas question de faire l'histoire de ce lieu-là. L'emploi du pronom indéfini (*a* plutôt que *the factory*) est là pour qualifier moins un endroit qu'une personnalité artistique, celle d'Andy Warhol. Lequel se prendrait lui-même pour une usine, s'identifierait à la machine et serait ainsi devenu le premier producteur «d'avant-garde de masse», pour reprendre l'expression de l'Italien Germano Celant, conservateur au musée Guggenheim de New York, qui a organisé cette manifestation pour l'Europe.

Une toute petite manufacture...

Que se fabriquait-il chez Warhol? Sûrement pas uniquement des choses. D'abord, il y a de l'information. Une bonne couche d'information sans commentaires, d'enregistrement brut opéré par Warhol qui, dès les années 60, en sus de sa caméra, possède le premier un matériel vidéo portable, dit portapak. Il s'y ajoute immédiatement une couche de reportage: ce sont les photos qui se font, par l'artiste ou d'autres comme Billy Name, du «cinéma» de Warhol, documents qui stardifient en même temps la «famille»; cette famille choisie par Warhol. Il y a Gérard Malanga, le secrétaire à belle gueule, manifestement l'aide le plus proche. Eddie Sedgwick, superstar, si jolie qu'elle fait le ravissement de Warhol (en témoignent les 33 minutes d'un sublime portrait vidéo datant de 1965, installation inédite en Europe où le visage d'Edie, en quatre exemplaires, remplit l'écran).

Et puis la bande déjantée des Superstars, avec Jackie Curtis, Taylor Mead, puis Viva, Ultraviolet, Brigit Polk... La belle Nico et le Velvet Un-

derground. Et des visiteurs. C'est à peu près tout, ce qui contrebalance un peu l'idée reçue d'une fête mondaine permanente. Une usine? Plutôt une toute petite manufacture...

Ce qui frappe aussi, et c'est dommage que l'exposition de Bruxelles, trop superficielle, n'y travaille pas réellement, c'est la contradiction entre les œuvres warholiennes et l'idée qu'on se fait d'un produit usiné, c'est à dire adapté à la demande. «Je veux être une machine», la phrase célèbre de Warhol, est tout simplement irréaliste. Du moins lorsqu'on regarde ses sérigraphies: chacune offre, dans sa composition, ses couleurs, son encrage, son cadrage, l'impression au contraire de nombreuses manipulations, de multiples choix effectués sur le moment. On voit d'ailleurs sur les photos de reportage Warhol debout, sur ses sérigraphies, pensif. Les couleurs ne sont jamais anodines, le portrait de Judith Greene, une jolie femme, est réalisé sur fond vert, *Elvis the Pelvis*, sur fond argent, et la *Chaise électrique* exposée à Bruxelles voit son fond découpé en partie rose, en partie vert.

Rien non plus n'est jamais tiré au cordeau. Ainsi la répétition, sur une grande toile, d'une semblable image, titrée *Bellevue* (c'est un hôpital new-yorkais: il s'agit du «ramassage» d'une personne par des flics et des infirmiers), qui s'incline nettement sur la gauche, de façon à ne jamais coïncider régulièrement avec les bords du tableau. Gauche: comme tous les grands artistes, Warhol est maladroit, ce qui veut dire que le travail se voit. La bizarrerie de Warhol (en anglais, *queer*, bizarre, veut dire aussi pédé) s'exprime certainement aussi dans ses dessins alambiqués de chausseries comme de culs de garçons. Et plus particulièrement dans une carte de Noël particulièrement cucul, signée par Andy Warhol associé à sa mère, Julia Warhola.

Mais l'exposition de Bruxelles ne s'attarde pas non plus sur l'œdipe warholien. L'usine qui s'y montre est en fait plutôt un salon. Car finalement, découvrir tous ces *people* dans ces couches d'images n'apporte pas véritablement du nouveau, et si l'exposition rassemble en un seul lieu des tonnes de possibles expositions thématiques, elle n'en explore véritablement aucune.

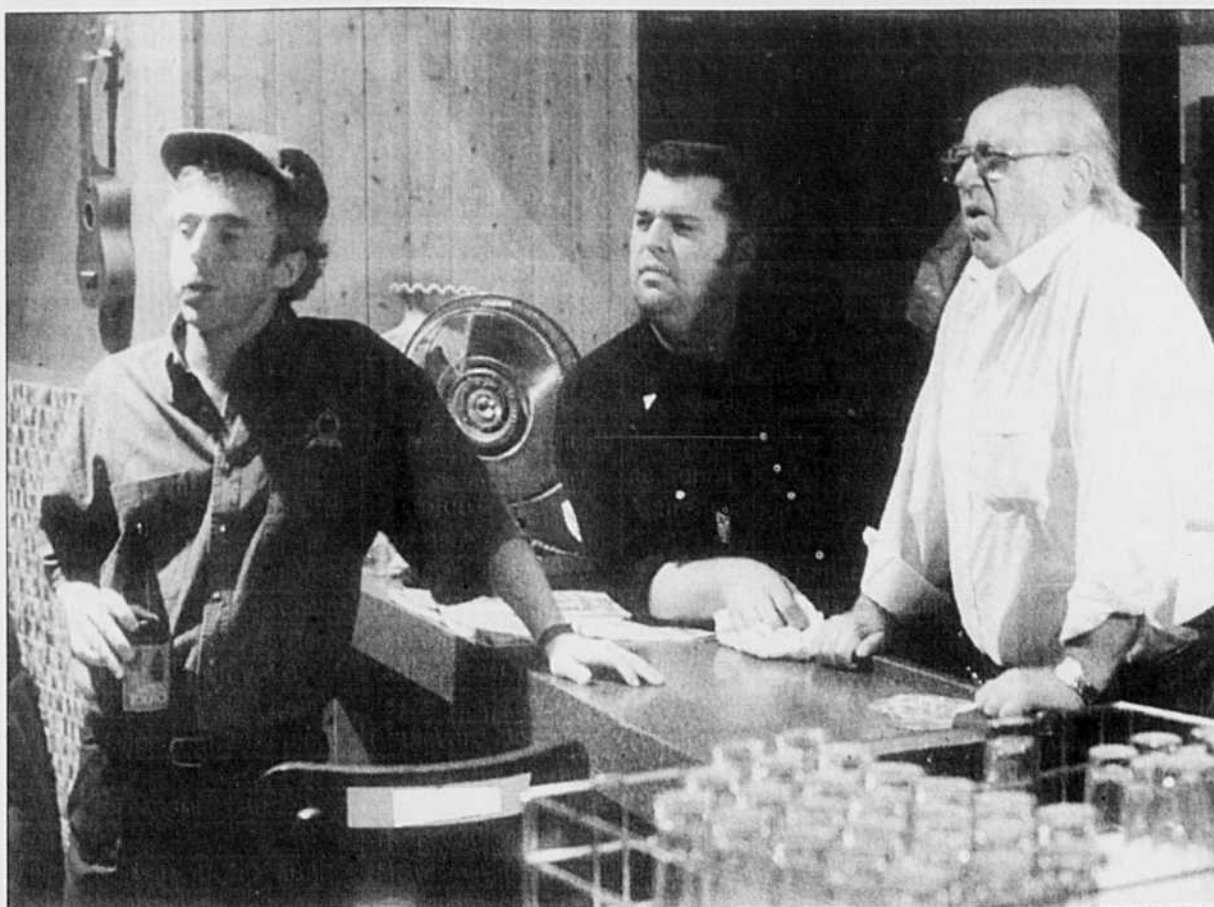
Seul bonheur sans frustration: la projection des *screen tests*, «bouts d'essais», portraits muets de personnes en gros plan qui affluent à l'écran. Une femme porte une cigarette à sa bouche, fume, regarde à gauche, à droite, exhale la fumée. Sans qu'on sache «qui» elle est, mais peu importe son nom, au contraire. Enfin les visages, là, reviennent à leur anonymat. C'est-à-dire à la définition même de l'exposition: anonymes comme une sortie d'usine.

ANDY WARHOL, A FACTORY

Palais des Beaux-Arts
10 rue Royale
Bruxelles
Jusqu'au 19 septembre

THÉÂTRE

Savoureux brassage



MARC VAN CEUNEBROECK

Une «tragicomédie country-documentaire».

L'HOMME DES TAVERNES

Texte et mise en scène: Louis Champagne. Assistance à la mise en scène: Daniel Desputeau. Direction musicale: Jean-François Prud'homme. Avec Jacques Caron, Louis Champagne, Valérie Le Maire, Jean-Guy Bouchard, Denis Trudel, François Marquis, Martin Fortier, Francis Vachon, Sylvio Archambault, Guy Vaillancourt, Luc Roy, Stéphane Brulotte, Patrice Godin, Stéphane Crête, Gabriel Sabourin, Benoît Rousseau et Didtafari Belizaire. Présenté au Bar Fullum, 2300 rue Ontario Est, jusqu'au 2 octobre.

HERVÉ GUAY

L'Homme des tavernes que le Grand Théâtre des Hommes présente au Bar Fullum, dans une ancienne taverne de la rue Ontario, s'inscrit dans la lignée des expériences théâtrales auxquelles nous a habitués le Nouveau Théâtre expérimental. On ne s'étonnera donc pas que l'auteur et metteur en scène de cette «tragicomédie country-documentaire», Louis Champagne, se réclame du regrettable Robert Gravel. «Son maître» aurait sans doute goûté cette aventure impure et festive, réunissant des comédiens amateurs et des professionnels, sur une scène qui n'en est pas une.

Déjà, une telle distribution en dit long sur ce groupe bien décidé à faire tomber les dernières barrières subsistant au théâtre. Le petit côté «si la taverne ne vient pas à toi, viens à la taverne» fait le reste. Mais on n'obtient rien sans peine. La soirée dure quatre heures. Quatre heures bien remplies, au cours desquelles défile une faune

bigarrée à laquelle le spectateur appartenant lui aussi, assis qu'il est à une table, comme n'importe quel client qui vient prendre une bière après le boulot.

Pour bien dire, *L'Homme des tavernes* est une exploration théâtrale qui choisit de se situer au-dedans des choses. Une bonne partie de l'expérience consiste en effet à prendre part à une sorte de rituel en voie d'extinction: l'autre, à assister à la reconstitution de la dernière journée de travail de Coco, le tavernier, qui apprend d'entrée de jeu — le diable l'a prévenu — qu'il s'agit de sa dernière journée de travail. Pour marquer le coup, Coco (sympathique Jacques Caron) décide d'ouvrir sa taverne aux femmes et d'en embaucher une qui aura tôt fait de faire basculer dans la guimauve l'univers masculin déjà passablement amoiché.

Autant qu'une incursion dans un des hauts lieux de la masculinité, *L'Homme des tavernes* se veut une réflexion sur le masculin et ses avatars. Tout y passe: les petites rivalités, la vantardise, les bousculades puériles, les obsessions sexuelles, le goût de la compétition et tutti quanti. A quoi s'ajoute un accent particulier mis sur un certain sentiment d'impossible pérennité et sur la sentimentalité mièvre qui anime l'homme ordinaire. Si l'on s'en tient à l'échantillon de mâles ici fourni, c'est dur d'être un homme de taverne. La plupart ont été abandonnés par une femme, ils ne s'en remettent pas, encore qu'une jolie ballade country, comme celles qui émaillent la soirée, puisse leur procurer un moment d'apaisement.

Il ne faut pas en conclure pour autant à une entreprise morose

puisque Champagne et son équipe ont un sens aigu de la dérision. Le grave et l'anecdotique trouvent à s'exprimer à travers cette succession de clients, à première vue anonymes mais qui, tous, n'en ont pas moins une histoire pittoresque à raconter.

Ils sont nombreux. Du lot se détachent celui qui vend des «gugusses» (excellent Stéphane Brulotte), le livreur de pizza du coin (Francis Vachon), l'animateur de jeux (Patrice Godin), l'ancien acteur qui sert d'ad-joint à Coco (Louis Champagne) ou encore la seule femme du coin (Valérie Le Maire). Autre temps fort: le rocambolesque concours d'amateurs qui se termine sur une séance d'hypnose ratée à laquelle viendra mettre fin le frère de Garth Brooks, Farth, (formidable Benoît Rousseau) à l'aide de sa bouteille de Jack Daniels.

Voici, de surcroît, un metteur en scène qui multiplie les clins d'œil et à qui il ne viendrait pas à l'idée de regarder de haut la culture populaire, mais qui ne se prive pas pour autant de poser un regard ironique sur l'américanisation des Québécois, sur nos soi-disant grands politiciens, sur la médiocrité de la télé d'État. On peut aussi voir dans ce projet une tentative d'établir un dialogue qui transcende les générations, les sexes et les classes sociales, et où se mêle une pointe d'angélisme, malgré tout féconde, sur le plan théâtral, étant donné le savoureux brassage culturel qui en résulte.

Quoi qu'il en soit, pour l'amateur de théâtre, homme ou femme, l'expérience de s'attabler et de s'attarder dans une taverne peut se révéler instructive, à un moment où se fait de plus en plus rare cette réalité que désignait jadis l'expression «débit de boisson réservé aux hommes».

CONCERTS

Lumineuse ouverture

DAVID CANTIN

Pour marquer le coup d'envoi de sa première saison complète avec l'Orchestre symphonique de Québec, le chef et directeur musical Yoav Talmi a choisi de mettre l'accent sur un programme entièrement français. Ce choix artistique, plutôt sage, donnait l'impression d'un besoin de mise en place et d'accueil face au public de la capitale. À travers les œuvres de Berlioz, Ravel et Saint-Saëns, il s'agissait donc de faciliter l'accès au lyrisme tel que le favorise le maestro.

Première ombre au tableau, l'absence du pianiste Bruno Leonardo Gelber en raison d'ennuis de santé. À partir de ce moment, une lourde tâche attendait James Parker qui prit la relève de manière inattendue. *La Fanfare d'inauguration* composée par Talmi amorçait les signes d'un véritable départ de la saison, alors que deux ensembles de cuivres se repandaient simultanément. Des les premières minutes, *L'Ouverture du Carnaval romain* de Berlioz prononce les effets de masse afin d'étirer la flamboyance de l'orchestration. Cette grande pièce symphonique crée un échange palpable entre Talmi et ses musiciens. Une finesse délicate, ainsi que de très beaux coloris dans l'interprétation, remplaçant un romantisme trop prévisible. Dans son ensemble, la simplicité de l'approche favorise les nuances ainsi qu'une vision très poétique de l'œuvre. *Le Concerto en sol majeur pour piano et orchestre* de Ravel pose toutefois d'autres problèmes. L'influence du jazz, tout comme certaines textures mozartiennes, imposent une maîtrise presque insouciance dans le jeu du pianiste. Pourtant, on constate que James Parker demeure un peu trop à l'arrière-plan, loin d'une cadence dynamique. Il hésite à prendre la place nécessaire. La mélodie de *l'Adagio assai* tarde à s'imprimer. Dans le mouvement final, l'orchestre rejoint et s'adapte à un pianiste qui semble assez discret. Compte tenu des circonstances, James Parker pouvait-il faire mieux? Cette interprétation n'a pu que surprendre ou décevoir le spectateur.

Par contre, en deuxième partie, une surprise de taille laissait sur de belles promesses. Entre les mains de Talmi, la *Symphonie n° 3 en do mineur «avec orgue»*, op. 78 de Saint-Saëns déborde de lumière et de transparence. Cette œuvre aurait pu verser dans le pompierisme maladroit ou encore l'exagération grandiloquente. Toutefois, le chef surprend grâce à une recherche précise des timbres comme des sonorités. La symphonie progresse de l'intérieur tout en révélant une charge aussi dramatique que spirituelle. Bien que grandiose, l'effet n'est jamais gratuit, il impose plutôt une cohésion surprenante entre Talmi et l'orchestre.

Pour l'instant, il est trop tôt pour juger de la rencontre entre Yoav Talmi et l'OSQ. Cette grande fête inaugurale se voulait d'abord une prise de contact, une ouverture en règle. Il faudra attendre le concert du 16 novembre, alors que Bruckner et Mozart, répertoire par excellence de Talmi, seront à l'honneur.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Cinéma / L'ESCORTE (5) avec C. Amendola (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	Les Animaux les plus dangereux		L'Odyssée (3/4)		Nikita		Le TVA	Sports / Loteries	Cinéma / UN BEAU MATIN (4) avec Jeff Bridges, Alice Krige (22:58)		
TQ	Macaroni tout garni	Improvisissimo	Les Choix de Sophie	D.	Le Tour des mondes		J'aime / Le Chien		Vivres	Face cachée de la une	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash	Catas-trophes	Cinéma / RICHARD III (4) avec Ian McKellen, Annette Bening			Le Grand Journal	La fin du monde...	110%		Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir	Profession: sommelier	Journal...		Élections 1999 en Saskatchewan					Le Canada	Téléjournal
TV5	Voilà Paris	Cap...	Journal...	Union libre	Clip postal		Les Coeurs brûlés (7/8)	Jrnl belge	La Chance aux chansons	Voilà Paris			
D	Contact Animal		Science surnaturelle	Monde et Mystères / Ovnis	Biographies / S. Henie		Les Incorruptibles		Cinéma / SI LE SOLEIL... (3)				
VIE	Cap...	Copines...	Guérir...	Médecine	Cinéma / NEW YORK VAUT BIEN UNE VALSE (4)		Table...	Cuisine avec Jean...	Copines...	Miniséries			
MP	Box-Office	Clip					La Courbe						
MX	Boulevard	Nostalgie	Ed Sullivan	Pop up	Musicographie		Clips thématiques...		Boulevard Nostalgie	Musicographie		Pop up	
CF	Zone...	Radio enfer											
TTF	Ned...	Ed...	Minus...	Daria	Cléo et Chico	Ren...	Simpson	Angela...	Duckman	South Park	Simpson	Ed...	Ren...
RDS	Magazine...	Sports 30	Mag	Super.	Nascar Coupe Winston				Sports 30 Mag		Sports 30	...sport	...extrêmes
TFO	...sauvages	Volt	Panorama		Documentaires canadiens		Cinéma / DOUCE FRANCE (5) avec Hakim Sahraoui		Panorama		Panorama		Volt
CBC	NewsWatch		Life and Times		The Nature of Things		Witness		The National / CBC News		National...	News	Cinéma
CTV (Mont.)	Pulse		Access H. King...		Stargate SG-1		Charmed		ER		CTV News	Pulse	...
GBL	News	News	Hughleys	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	3rd Rock...	PSI Factor		PSI Factor		Tribute TV
TV0	...Bus	...Kids	Fragile Nature		Studio 2		Cinéma / CALLING THE SHOTS (4)		Studio 2		Studio 2		...Rooms
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Whose Line is it Anyway?		Up Close & Personal		Nightline in Primetime		News	... (23:35)	Polit. (0:05)
CBS	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder		48 Hours					Late Show (23:35)	
NBC	News	Nigh. News	Jeopardy	Wheel...	Friends		Frasier		ER			The Tonight Show (23:35)	
FOX	NewsRadio	Home...	Drew Carey	3rd Rock	Wildest Police Videos		Action / Début	Dawson's Creek	Star Trek: Voyager		NewsRadio		
PBS (Burl.)	NewsHour		Nigh. Bus.	Violence	Old House	Hometime	American Playhouse: An American Love Story		American Love Story		Last Bet		
PBS (Pitt.)	News	Nigh. Bus.	NewsHour		Nature / A Conversation with Koko	Nature / John Denver			News	Charlie Rose			
CTV (Corn.)	News		Wheel of...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway?		Charmed	ER	CTV News	News	Open (0:05)		
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / The Judds		Investigative Reports	American Justice	Law & Order		Biography		
BRAVO	Louise Bernice Halfe		Videos	Hershel...	Book TV	...Page	Cinéma / THE GO-BETWEEN (2) avec D. Guard		NYPD Blue		Homicide		
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca	Wild...	Wild...		Shark Week	The Ultimate Guide	@discovery.ca		Wild		
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Spice...	History.	It Seems...		War Stories		History of Warfare		Tour of Duty		War...
NEWSWORLD	News	Bus. News	NewsWorld Reports		Changema.	Counter.	The National		Antiques Roadshow		NewsWorld Reports		National
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Lightning...	The Rez	Due South		Cinéma / THE PILLOW BOOK (3) avec Vivian Wu, Ewan McGregor				
LEARNING	Bob Vila's Home again		Crash Test		Medical...	...Warning	Mayday		Micro Miracles		...Warning	Mayday	
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Cottage...	...Homes	Horse Tales	Inferno	Martha...	...Families	Lighten...	...Dinner?	The Tourist	Timeless...	Martha...
TSN	...Record	Sportsdesk	100 Years of Canadian Sports				WWF Raw is War		SportsCentral		Sportsdesk		Motoring
SPORTSNET	Sports	NFL...	Equestrian				Tiger Woods...		Student...	Goose.	Addams...	Beasties	Last Word
YTV	Addams...	WaterShip	Boy Meets	...Crash	Radio Active	3 Friends	...Holmes	Boy Meets	Student...	Goose.	Addams...	Beasties	...Served?
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

BLA BLA BLA

On vous parle rarement de cette émission très matinale, mais on voulait vous signaler que ce matin, Danielle Oumet reçoit Jacques Parizeau.

TVA, 9h

LE TOUR DES MONDES

Il paraît que ce documentaire, *Bébés volés*, est très fort: il s'agit d'un reportage français qui raconte comment, pendant 60 ans, des enfants autochtones d'Australie ont été volés à leurs familles avec la complicité des institutions.

Télé-Québec, 20h

L'ODYSSÉE

Troisième épisode de cette saga à grand déploiement tirée de l'œuvre d'Homère.

TVA, 20h

J'AIME

Nouvelle émission d'une heure animée par Jean Fugère sur les passions qui nous animent. Ce soir, la relation que certains entretiennent avec leur chien.

Télé-Québec, 21h

VIVRES

Nouvelle émission également, une série de 13 épisodes, sur les défis mondiaux en matière d'alimentation.

Télé-Québec, 22h

LE DEVOIR

CULTURE

La rentrée littéraire, se passe à la librairie Gallimard!

3700 boul. Saint-Laurent, tél. : 499-2012

ARTS VISUELS

L'air de la Biennale

Il y a loin de la coupe aux lèvres. Nous sommes loin du compte. Mais il s'agit du genre de chose qu'il ne faut pas oublier. Alors que se termine bientôt la toute dernière édition de la vénérable Biennale de Venise, il est temps, même si l'échéance ne prévoit la tenue des activités que l'an prochain, de se pencher, déjà, sur la Biennale de Montréal. Deuxième édition.

BERNARD LAMARCHE

En mai dernier, le Centre international d'art contemporain annonçait, quelque temps après que la poussière fut retombée sur la première édition de la Biennale de Montréal (BM), qu'il organisait, que la commissaire de la section arts visuels de la prochaine édition serait Peggy Gale. Spécialiste de la vidéo et des œuvres multimédias, Mme Gale a une feuille de route éloquent. En plus de contribuer à de nombreuses publications, elle a cumulé plusieurs expériences à titre de commissaire d'exposition. Elle a été l'une des commissaires de la troisième Biennale internationale de la vidéo à Fukui, au Japon. Mme Gale a aussi l'expérience d'événements de courte histoire. Elle a également piloté une portion de la première Biennale du Moving Image au Centro de Arte Reina Sofia, Museo Nacional de Arte Moderno, à Madrid, en 1990.

Mme Gale était de passage à Montréal pour annoncer non pas les premières signatures à se manifester dans le cadre de la prochaine BM, qui se tiendra du 28 septembre au 29 octobre 2000, mais bien les grandes lignes du projet qu'elle veut mettre sur pied. Elle en est à établir ses premiers contacts pour dresser la liste des artistes participants. La commissaire prévoit réaliser une exposition comprenant trente artistes, dont la moitié sera du Canada.

comprenant trente artistes, dont la moitié sera du Canada, «un nombre relativement petit pour maintenir la cohérence du thème, et, comme on dit, se maintenir sur la corde raide [cutting edge]».

Le thème de Mme Gale s'inspire de la mythologie romaine. Elle annonce travailler sur «l'idée du temps comme thème général et plus particulièrement sur l'image de Janus avec ses deux visages opposés (regardant simultanément à gauche et à droite, vers le passé comme vers le futur, vers l'est et l'ouest)». Le gardien des portes de Rome chapeautera les activités de la BM.

«Je suis allée à Venise en juin. J'ai vu les deux dernières éditions. L'édition tenue en 1997 par Germano Celant était un cirque, avec une certaine bravade et une certaine logique. Pour l'édition 1999, Harald Szeeman a choisi le titre Dapertutto, qui veut dire "ouvert à tout". Le titre complet de la Biennale était «d'APERTUTOUT / APERTO overALL / APERTO parTOUT / APERTO überall». Il joue sur le mot aperto, «ouvert». «Quand j'ai vu l'Arsenale [un des pavillons à Venise], j'ai eu l'impression très vive d'une idée en train de se développer, de se transformer, de reprendre son élan. Plus que les mots, les choix d'œuvres du conservateur m'ont amenée à suivre ses idées [...]. Je veux arriver à procurer au spectateur une telle expérience. Je dois préciser mes idées pour donner une expérience personnelle forte, au-delà des mots, une chaîne d'expériences.» Il y aura beaucoup d'installations médiatiques. Mais pas de programme de bandes



vidéo, «qui ne se prête pas à ce genre d'événement».

Beaucoup de travail reste à faire. Le lieu d'exposition est encore à trouver qui aura certainement son importance sur le type de parcours que l'on veut établir. Pour le reste, la Biennale répond à des impératifs que connaît la ville de Montréal, ville de festivals. Avec un catalogue d'exposition, un des absents de la première édition, la commissaire entend «s'étendre dans le temps et dans l'espace». Il s'agira de prendre place dans la valse des Biennales et de prendre position sur l'art international, du point de vue du Canada, dans lequel la commissaire entend tenir compte du Québec et de Montréal.

Les autres commissaires pour la BM seront Sylvie Parent, pour les arts médiatiques, qui organise l'exposition *L'Autre Monde / Out of this World*, et Georges Adamczyk, directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, pour le volet architectural. Le programme prévoit un colloque international et une sélection de films en collaboration avec la Cinémaèque québécoise.

Mythologie des lieux

Jusqu'au 26 septembre, la ville de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, accueille le Symposium international *Mythologie des lieux*, le quatrième du nom. Organisé en collaboration avec la Fondation Derouin et le Centre d'exposition du Vieux-Palais à Saint-Jérôme, l'événement international convie sous la présidence d'honneur de Jacques de Tonnancour à des rencontres privilégiant l'axe nord-sud sur le continent américain. Cette année, un fort contingent d'artistes du Venezuela et du Mexique se joindra à ceux du Canada et du Québec. Tatiana Montoya (Mexique), Libby Hague (Ontario), Paul Grégoire et Guy Nadeau (Québec), entre autres, comptent parmi les artistes en arts visuels. Musique, poésie et performance sont au programme, en plus de la tenue de conférences, prononcées entre autres par Francine Grimaldi, le philosophe Jean Desy et le géographe Jean Morisset.

Sous la responsabilité de la commissaire Andrée Matte, directrice du Centre d'exposition du Vieux-Palais, l'événement permet de rencontrer les artistes sur le site de la place de la Gare tous les jours du 11 au 26 septembre. Une exposition accompagne l'événement, du 19 septembre au 21 octobre. On se renseigne au (450) 432-7171. Le symposium se déroule sur la place de la Gare et au Centre d'exposition du Vieux-Palais.

Colloque, Mois de la photo

Le Mois de la photo à Montréal tient son très attendu colloque cette fin de semaine. Organisé par la revue *CV photo* et collaboration avec Vox, centre de diffusion de la photographie, et l'Université du Québec à Montréal, le colloque présente une brochure de spécialistes autour de la question du «soutien du document», le thème principal de l'événement. Serge Allaire (historien de la photographie, Québec), Jean-François Chevrier (historien et théoricien de la photographie, France), Martha Langford (commissaire et théoricienne de la photographie, Québec), David Thomas (artiste, Québec), Serge Tisseron (théoricien de la photographie et psychanalyste, France), parmi les premiers conférenciers invités, se prêteront à la discussion, animée par Vincent Lavoie, chercheur invité au Musée des beaux-arts du Canada. Le samedi 18 septembre de 10h à 17h30, à l'UQAM, 320, rue Sainte-Catherine Est (coin Sanguinet), local DS-R510, pavillon J.-A. de Seve. Gratuit. (514) 390-0382.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Une équipe de près de 200 personnes et quelque 320 000 abonnés payants: telle est la performance actuelle du site Internet du célèbre *Wall Street Journal*, dont le directeur était présent au «MIM 99», le 6^e Mar-

ché international du multimédia, qui s'ouvrait hier matin à la Place Bonaventure de Montréal. Cet événement, organisé par l'omniprésent Hervé Fischer associé à Martin International, permettra à quelque 10 000 participants de visiter 300 exposants et d'écouter une série de conférences. La plupart de celles d'hier tournaient autour du thème du commerce électronique, et le rédacteur en chef du *Wall Street Journal Interactive Edition*, Rich Jaroslovsky, en a profité pour tracer le portrait d'un succès rare, celui du site payant d'un journal, alors que la très grande majorité des journaux dans le monde ont choisi d'offrir sur Internet une vitrine gratuite de leur produit.

On peut supposer que les lecteurs du *Wall Street Journal* forment une caste à part qui a beaucoup de moyens. On peut évidemment affirmer que les propriétaires du *Wall Street*, la compagnie Dow Jones, ont les moyens d'investir dans un tel produit. Mais l'entreprise a quand même trouvé le chemin pour attirer les internautes prêts à payer 59 \$ US par année pour s'abonner à la version interactive du journal.

La recette est simple: il faut offrir plus, vraiment beaucoup plus que la version imprimée, en une vision «globale, personnelle et profonde» de l'information, explique M. Jaroslovsky.

Sur ce site Internet, les informations sont remises à jour sans arrêt, jour et nuit, sept jours sur sept tout au long de l'année, y compris à Noël. On peut y trouver des montagnes de chiffres et de statistiques sur l'évolution des marchés, les profils financiers de nombreuses compagnies, des portraits et reportages en profondeur, des données sur les marchés de plusieurs pays étrangers avant même qu'elles ne soient disponibles dans la

version imprimée. On y trouve des listes de discussion et de débats. Un chroniqueur-vedette du journal imprimé, Walter Rossberg, y tient une deuxième chronique et répond aux questions des lecteurs.

Dans la section *Personnal Journal*, on peut même se faire sélectionner d'avance une série de textes et de

nouvelles selon ses propres intérêts, et composer son portfolio électronique à partir de ses investissements.

Curieusement, les ventes de la version imprimée se maintiennent parce que la version interactive, dont 60 % des revenus proviennent de la publicité, est complètement différente, soutient le rédacteur en chef.

Le Téléjournal sur Internet

Il est douteux qu'un journal québécois puisse s'offrir un tel luxe pour le moment, mais, dans le domaine des médias, Radio-Canada est sûrement une des organisations canadiennes les plus actives sur la grande Toile.

Radio-Canada profitait hier du MIM pour lancer une autre version de son site Internet, histoire d'organiser une matière en constante expansion: 75 000 pages de textes et 2000 heures de segments audio et vidéo!

On y trouve donc une nouvelle page d'accueil, de nouvelles zones thématiques, les nouveaux sites de certaines émissions (comme *La Fureur* et *L'Écuyer*).

Mais les développements les plus frappants se situent du côté de l'information, car Radio-Canada prévoit bientôt de diffuser sur son site *Le Téléjournal* en RealVideo et QuickTime.

Et *Le Point* entreprend la semaine prochaine une nouvelle expérience: à l'occasion d'un reportage sur les «maux des garçons», on offrira sur le site Internet le contenu de la recherche, une discussion avec les internautes, même des segments d'entrevues réalisées pour le reportage.

Stéphane Bureau explique au *Devoir* qu'on entend développer l'expérience. L'animateur du *Téléjournal/Le Point* a récemment réalisé une entrevue à Paris avec Jean-Marie Le Pen et,



te, soutient le rédacteur en chef.

L'OSM s'envole

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Charles Dutoit et 104 musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal s'envolent aujourd'hui pour l'Allemagne. Le premier des neuf concerts prévus se déroulera le 20 à Hanovre; l'OSM s'y produira dans huit autres villes.

Le pianiste invité est pour l'occasion le Français François-René Duchâble qui avait donné en mai dernier à Montréal le *Troisième Concerto* de Beethoven et qui, le 25 octobre, ouvre ici la saison de Pro Musica avec un récital tout Chopin au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. M. Duchâble jouera à neuf reprises ce même *Troisième Concerto* pour piano de Beethoven du 20 au 29 septembre (le 25, l'orchestre fait relâche entre les concerts de Duisbourg et de Braunschweig). À chacune de ses prestations en Allemagne, l'OSM a inscrit *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski (orchestration de Maurice Ravel).

À Kassel, Cologne et Braunschweig, l'orchestre jouera notamment *Le Tombeau de Nellyn*, une composition commandée par Radio-Canada à Jacques Hétu en 1991 à l'occasion du 50^e anniversaire du décès de Nellyn. Parmi les autres compositeurs dont les œuvres seront jouées en Allemagne, notons Debussy (*Prélude à l'après-midi d'un faune*) et Berlioz (*Le Corsaire*, ouverture, opus 21).

En juin dernier, l'OSM avait réalisé une tournée dans une douzaine de villes du Japon. Rappelons qu'au Japon, Dutoit dirige l'Orchestre symphonique de la grande chaîne de télévision NHK, pour laquelle il a enregistré une dizaine d'émissions éducatives, en octobre dernier, en l'église de Saint-Eustache. Les 16 et 17 octobre, l'OSM sera également à l'affiche du Carnegie Hall à New York.

Après la grève déclenchée par ses musiciens en 1998, l'OSM a pu bénéficier d'un redressement provisoire qui autorise un certain optimisme au cours de la présente saison, où les 44 programmes montréalais ont été coiffés du titre «Concerts pour moi». Il importe en effet aux administrateurs de mieux sensibiliser les mélomanes au rôle clé qui est le leur dans le maintien d'une formation considérée comme l'une des dix meilleures en Amérique du Nord.

Notons qu'un des rendez-vous traditionnels de l'OSM avec son public se déroule en décembre à la basilique Notre-Dame, pour le *Messie* de Handel; ce sera l'occasion, cette année, d'une première, Agnès Grossmann assumant la direction de l'OSM et Ian Edwards dirigeant le chœur. Dans la même basilique, pour son concert de Pâques 2000, l'OSM a inscrit la *Missa solennelle* de Beethoven, qui sera appelée à diriger Ian Edwards (Robert Shaw avait été le dernier à diriger cette messe à Montréal).

par exemple, «on pourrait trouver sur le site Internet l'intégrale de l'entrevue au lieu des 18 minutes du Point, dit-il, et même des scènes captées par la caméra mais non diffusées, avec une présentation que je ferais pour Internet».

De Montréal au Moyen-Orient

Cette 6^e édition du MIM, qui se termine demain, est placée sous le signe de la convergence des plus récentes technologies. La journée d'aujourd'hui est consacrée à la télévision numérique.

Celle de demain sera consacrée au cinéma et à l'industrie du divertissement, avec une série de conférences

sur la place de Montréal comme centre de production des images numériques, ou encore sur le développement des jeux vidéo. Le producteur et réalisateur Geoff Campbell, de Industrial Light & Magic (la compagnie de George Lucas), viendra même y expliquer comment ont été conçues les créatures numériques du dernier *Star Wars*.

Ce salon-congrès a été précédé en début de semaine à Montréal de l'assemblée générale de la FIAM, la Fédération internationale des associations de multimédia, créée il y a deux ans par Hervé Fischer et qui regroupe une cinquantaine d'associations spécialisées provenant de 30 pays.

Production du Groupe de la Veillée
7 au 25 septembre 1999

8 dernières représentations

LES DEMONS

d'après Dostoïevski

Adaptation et mise en scène de Téo Spsychalski

LES DEMONS, sur la photo Patrice Savard et François Grisé. Photo Georges Dutil

«Intense et fort, le spectacle nous invite à un formidable voyage au cœur de la conscience et de l'âme. On a l'impression que les personnages sont créés à mesure par le texte. Philosophie et émotion s'épousent. [...] la pièce est menée avec cette qualité d'improvisation, de spontanéité qui réussit à évoquer la vie sans l'imiter.»
Solange Lévesque, *Le Devoir*

«C'est un des très bons spectacles que j'ai vus dans ma vie. Le texte y est tellement fort et le jeu nous surprend. Les comédiens sont stupéfiants, ils sont tellement vifs, ils m'ont complètement transporté.»
Yannick Legault, *CIBL*

«Cette pièce-ci, cette adaptation a vraiment quelque chose de très très prenant. Tous les acteurs, d'abord, ils sont tous bons [...]. C'est assez fascinant comme jeu d'acteurs, comme mise en scène, comme adaptation.»
Marie-Christine Blais, *Montréal-Express/SRC*

«L'art théâtral avec un grand A. En quête de l'ultime note de jeu, ces acteurs vivent leurs personnages au temps présent en faisant abstraction de toute autre réalité. Ils font collectivement preuve d'une parfaite cohésion [...]. En terme de jeu, il est impossible d'aller plus loin.»
Raymond Bernatchez, *La Presse*

Avec François Grisé, Patrice Savard, Stéphane Séguin, Gérald Gagnon, Sonia Auger-Guimont, Carmen Jolin, Marie-Claude Langlois, Marina Lapina, Gabriel Arcand, Claude Lemieux, Stéphane Cheynis, Stanislav Kholmogorov et Daniel Desputeau

Concepteurs : Lise Rouillard, Gilles-François Therrien, Manon Choinière

auparavant ESPACE LA VEILLÉE

THÉÂTRE PROSPERO

Téo Spsychalski - directeur général

1371, rue Ontario Est (entre les rues Panet et Plessis)
Réservations : 526-6582. Admission : 790-1245.
Représentations : mardi au samedi 20h.
www.laveillee.qc.ca

Saint-Jérôme - Laurentides

MYTHOLOGIE DES LIEUX

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

Art contemporain et multidisciplinaire du 11 au 26 septembre 1999

Place de la Gare

Réalisation FONDATION DEROUIN

Centre d'exposition du Vieux-Palais et la Ville de Saint-Jérôme

Jacques de Tonnancour	Tatiana Montoya	Roberto Parodi	Carlos Uribe	Milton Becerra	Maria Anna Parolin	Libby Hague
Paul Grégoire	Collectif TCHOU	Guy Nadeau	Pâté chinois	Nicole Brossard	Guy Huneault et Louis Letteq	Montserrat Gali
Francine Grimaldi	Arturo Zurita	Jean Morisset	Jean Desy	Jocelyn Bérubé	Troupe Bastak	Instant Danse

Jeudi, 16 septembre à 19 h 30
Conférence
Les territoires mythologiques de Gaudi par Montserrat Gali Boadella

Samedi, 18 septembre à 15 h
Table ronde
Sommes-nous nordiques, mythes ou réalités?

Dimanche, 19 septembre à 14 h
Vernissage de l'exposition
Symposium 1999 : traces et empreintes

Maison de la culture du Vieux-Palais
185, rue du Palais
Saint-Jérôme

Informations : (450) 432-7171
Internet : www.laurentides.net/cvcp

Ministère de la culture et des communications du Québec

Rolland Inc. - Service Internet

Saint-Jérôme

Ministère des relations internationales du Québec

Hydro Québec

LEVÉQUE & GÉOFFROY INC.

Fidelity Investments

BANQUE NATIONALE

CRD

LE DEVOIR